Stephen G. DAITZ, *The Pronunciation and Reading of Classical Latin. A Practical Guide. Demonstration Texts and Practice Exercises* : Guilford, Connecticut-Londres, 1984, un livret (20 pages), deux cassettes (47 + 58 min.).

A. ARCELLASCHI a rendu compte dans l'avant-dernier (64, 1986, p. 274-275) et le dernier (65, 1987, p. 416-417) numéros de cette revue de la réalisation par le professeur Robert P. SONKOWSKI, de l'Université du Minnesota, de quatre cassettes constituées de lectures par l'auteur d'extraits des discours de Cicéron pour les deux premières, d'extraits des poèmes de Virgile pour les deux autres, et dont le but est de redonner chaleur et vie aux textes anciens.

Cette réalisation est l'application des principes et méthodes de celui qui est l'éditeur et le maître d'œuvre de l'entreprise : Stephen G. DAITZ, professeur à City College, à New York. Ce dernier a réalisé de son côté un livret où il expose, avec exercices enregistrés à l'appui, sa méthode d'initiation à la prononciation restituée du latin. La brochure n'est que le très bref accompagnement de deux cassettes dans lesquelles les leçons de Stephen G. DAITZ se divisent en quatre parties (deux par cassette) : 1. Introduction (20 min.) ; 2. Voyelles et consonnes latines (27 min.) ; 3. Accents et rythme du latin (20 min.) ; 4. Lecture à haute voix de textes latins (29 min.). Beaucoup des éléments de ces leçons n'ont évidemment rien de très nouveau pour nous, mais il est cependant intéressant de voir comment l'auteur s'y prend pour entraîner et habituer son auditoire à la prononciation du latin [1]. Il insiste fort justement sur la nécessité de bien rendre les quantités syllabiques ; il faut louer tout particulièrement l'importance qu'il accorde aux problèmes de l'accentuation et du rythme — l'ouvrage est d'ailleurs dédié à W. Sidney ALLEN. Il est ainsi amené à aborder l'inépuisable problème des rapports entre l'*ictus* métrique et l'accent de mot. Stephen G. DAITZ accorde sans hésiter la priorité à l'accent verbal, soutenant une opinion contraire à la mienne ; mais j'ai pu constater avec satisfaction que le simple respect du rythme lié à la structure métrique oblige bel et bien à donner un relief à la syllabe qui porte le temps fort du pied ; n'est-ce pas en cela que réside justement ce fameux élément sur la nature duquel on s'est tant interrogé ? Par écrit, il m'est difficile d'être plus clair et plus précis.

Sur l'efficacité de la méthode, seuls les utilisateurs se prononceront valablement ; mais j'apporterai le témoignage de la démonstration que fit l'auteur à la Sorbonne, le 6 avril 1987, devant un amphithéâtre (Michelet, celui où se tiennent les séances de la *S. É. L.*) — et le palier attenant — archi-combles, ce qui tend à nous prouver l'intérêt d'un public assez large pour ces problèmes. Que pourrais-je ajouter de plus ?

J. HELLEGOUARC'H.

Sciences historiques.

Armando CHERICI, *Ceramica etrusca della collezione Poggiali di Firenze* (*Archaeologica*, 79) : Rome, Giorgio Bretschneider, 1988, XXIII-188 pages, 83 planches hors-texte.

La collection *Archaeologica* a désormais bien rodé la formule des catalogues de céramique ; nous avons déjà rendu compte de quelques-uns dans ces pages (*Pianu, Campus, Tronchetti, Pierro, Ginge,* sur le musée national de Tarquinia) ; chaque volume comprend histoire de la collection, bibliographie, catalogue, profils

1. Notons que Stephen G. DAITZ a réalisé dans les mêmes conditions *The Pronunciation and Reading of Ancient Greek : A Practical Guide* ainsi que *A Recital of Ancient Greek Poetry* (read in English translation and in ancient Greek) et deux « lectures » d'œuvres complètes : *Les Oiseaux* d'Aristophane et *Hécube* d'Euripide.

et photos, et en général est la publication d'une *tesi di laurea* dûment revue, donc de qualité très correcte. Cette fois, c'est une collection privée de Florence qu'étudie A. CHERICI — du moins, la partie étrusque de cette collection ; on y trouve pêle-mêle des urnes biconiques et leurs couvercles, deux urnes-cabanes, divers vases villanoviens, puis une belle série d'ollae d'impasto et de canthares de bucchero, un très beau groupe d'alabastres et amphores étrusco-corinthiennes, et enfin quelques céramiques tardives, patères de type Genucilia, plats campaniens, amphorettes monochromes. La collection comporte en tout 136 pièces, qui représentent surtout les époques villanovienne et archaïque ; on regrettera surtout qu'une quarantaine ne bénéficie pas de la double présentation par dessin et photo. En ce qui concerne les provenances, puisqu'il s'agit d'achats sur le marché des antiquités, les contextes funéraires et les lieux de découvertes précis font défaut, mais la collection ayant été acquise dans les années vingt par grands groupes, directement ou presque des *tombaroli*, les deux principales provenances transmises oralement par l'acquéreur, le grand-père du propriétaire actuel, ont toutes chances d'être authentiques et sont confirmées par la typologie : il s'agit de Bisenzio pour une grande partie du bucchero et des céramiques archaïques (28 pièces), de Vulci (9 pièces), Ischia di Castro (4 pièces) et Cerveteri (5 pièces) pour les mêmes catégories, de Tarquinia pour quatre des pièces villanoviennes, soit une provenance quasi sûre pour plus du tiers du catalogue, d'où l'intérêt de cette collection privée ; malheureusement, les données manquent pour tout le groupe étrusco-corinthien (seraient-ce les nombreuses tombes pillées, encore de nos jours, de Cerveteri et Ceri ?).

Richard ADAM.

Mauro CRISTOFANI, *Saggi di storia etrusca arcaica* : Rome, Giorgio Bretschneider, 1987 (= *Archaeologica*, 70), 153 pages, 12 illustrations in-texte, 18 planches hors-texte.

Tel MOMMSEN avec ses *Römische Forschungen*, M. CRISTOFANI a réuni dans ce volume sept articles et conférences très récents, dont deux étaient encore sous presse à l'époque où il l'a préfacé ; de 1981 à fin 1985, de nouvelles publications ont permis d'actualiser les plus anciens de ces articles, sans qu'une réédition n'apparaisse très nécessaire, n'était que certaines revues (comme *Xenia*) sont de diffusion restreinte, et qu'un point commun confère à ces sept interventions une unité thématique : la volonté de présenter sur divers aspects de l'Étrurie archaïque une perspective résolument historique.

I Greci in Etruria (p. 9-23) est essentiellement une mise au point sur la vieille idée que le passage du villanovien à l'orientalisant correspond sociologiquement à l'essor des aristocraties enrichies par le commerce international : l'auteur rappelle que le phénomène n'est pas nouveau, que le commerce transtyrrhénien remonte au protovillanovien (avec la Sardaigne en particulier), et que des indices de tendances aristocratiques se marquaient déjà dans les tombes de cette époque. Par ailleurs, les différentes régions étrusques ou plus ou moins étrusquisées, dépendant de moteurs économiques différents, ont des évolutions diverses qu'il décrit d'ailleurs jusqu'à l'époque hellénistique. *La formazione della scrittura* (p. 25-37) établit également des distinctions entre régions, et montre que l'on ne peut pas parler au singulier de l'origine de l'écriture étrusque, mais des origines d'écritures distinctes, où toutefois l'Eubée garde son rôle prépondérant. *Il ruolo degli Etruschi nel Lazio antico* (p. 39-49), où est soulignée l'activité de Caere via Antium, *Gli Etruschi in Campania* (p. 77-88) et *Processi di trasformazione socio-economica in Etruria padana* (p. 89-105) — ce dernier reprenant de façon critique les systèmes de la New Archaeology — sont des applications localisées de la même méthode qui con-

fronte en diachronie les témoignages disponibles, avec un intérêt tout particulier pour l'onomastique, qui est l'objet du dernier article, *Antroponimia e contesti sociali di pertinenza* (p. 107-135), où est étudié le passage d'un système à nom individuel unique à celui du nom double : l'évolution ne se fait pas de manière uniforme, mais l'adjonction d'un « gentilice » au VII[e] siècle se produit d'abord dans les corps civiques des centres urbains, plus tard ou pas du tout dans les régions agricoles, les colonies et les établissements à forte proportion d'esclaves ; parallèlement, le choix des prénoms demeure plus vaste dans ces derniers cas, alors qu'on assiste dans le premier à une forte réduction qui évoque le système aristocratique latin. Enfin, *Nuovi spunti sul tema della talassocrazia*, peut-être l'article le plus important du recueil (p. 51-76), revient sur l'évolution du commerce maritime et de la « piraterie », toujours dans une perspective diachronique qui amène M. CRISTOFANI, entre autres propositions neuves, à remonter d'un siècle les actions du Velθur Spurinna des *Elogia Tarquiniensia* et à offrir, à travers une nouvelle interprétation de l'embuscade tendue par Achille à Troïlos dans la tombe d'Araθ Spurinna (ou des Taureaux), un point de vue original sur la pénétration en Étrurie du culte d'Apollon delphique.

Tous ces textes sont extrêmement denses, prenant en compte l'ensemble des découvertes récentes — au point, d'ailleurs, de ne citer presque aucune bibliographie antérieure aux années 70 —, et les citant d'une manière qui n'est pas toujours explicite pour qui ne suit pas de très près l'actualité archéologique italienne ; la polémique n'est pas absente, et s'exerce notamment aux dépens d'Helmut RIX, de Mario TORELLI et de Giovanni COLONNA. En un mot, ce recueil traduit bien l'effervescence de l'étruscologie moderne, avec l'afflux d'acquis nouveaux qui remettent en question une partie non négligeable des conclusions qu'on croyait établies.

Richard ADAM.

Guerre et sociétés en Italie (V[e]-IV[e] s. avant J.-C.) : Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1986, 165 pages dont 18 planches hors-texte.

Daté de 1986 mais sorti des presses, en fait, en 1988, ce travail collectif est la publication d'une table ronde tenue en mai 1984 par l'Unité Associée 1132. On notera une étude de Jean-Paul THUILLIER sur la course armée en Étrurie, très nettement distinguée de son homologue grecque et confrontée au problème de l'entraînement militaire et de l'existence d'une armée hoplitique en Étrurie ; on regrette simplement que les documents discutés ne soient pas illustrés. Sur ce problème plus général, l'article de Françoise-Hélène PAIRAULT-MASSA revient longuement, alternant les perspectives romaine et étrusque et montrant, surtout à propos de la guerre romano-véienne, comment l'organisation militaire reflète une dynamique sociale en pleine mutation ; quelques approximations (par exemple ce n'est pas Lars Tolumnius qui devient roi de Véies chez Tite-Live V, 1, 2, p. 39), une coquille qui produit un barbarisme (p. 46 : lire *cadunt* ; également p. 50 *je conclurais*), enlèvent un peu d'autorité à cet article. Charles GUITTARD et Dominique BRIQUEL étudient plus spécialement l'armement, vu à travers les sources littéraires, en particulier l'idée de l'emprunt par les Romains d'armes samnites (p. 73, lire : *qu'elle ait gardé*), recherche symétrique de celle d'Anne-Marie ADAM qui, d'après cette fois le matériel archéologique, montre que certains Étrusques ont adopté, avant de les produire très vite eux-mêmes, des modèles de casques d'origine celtique. Dans le domaine de l'iconographie, deux études, l'une de Jean-René JANNOT sur une urne de Chianciano, l'autre de Vincent JOLIVET et Anne-Marie ADAM sur un cratère falisque du Louvre, renouvellent la problématique à propos de documents connus. Enfin, pouvait-on éviter de reparler de Tite-Live, IX, 40 et des armées samnites ? C'est ce que fait Agnès ROUVERET, en déjouant les « pièges de la symé-

trie », de la construction antithétique un peu forcée par laquelle l'auteur veut nous imposer une vision élaborée ; quelques thèmes qui apparaissent dans ce texte sont ainsi analysés, avec de fréquents regards sur les peintures apuliennes dont certaines constituent le versant iconographique de cette étude des armées à la fin du IV[e] siècle.

Richard ADAM.

Linda-Marie HANS, *Karthago und Sizilien* (Historische Texte und Studien, 7) : Hildesheim-Zurich-New York, G. Olms Verlag, 1983, X-273 pages.

Cette dissertation conforme aux lois du genre présente un panorama complet des rapports de Carthage avec les diverses communautés établies en Sicile sur près de quatre siècles d'histoire. Son principal mérite tient à ce que l'auteur y rectifie quelques points d'histoire événementielle et y aborde le problème de la « Kriegsschuldfrage » dans le déclenchement de la première guerre punique. Son information est sûre, parfois même trop copieuse si l'on en juge par les notes qui occupent les deux cinquièmes du livre et dont certaines auraient gagné à être allégées. Reste que l'éditeur n'a rien fait pour faciliter la tâche du lecteur. On conçoit que les impératifs d'ordre économique puissent influer sur la présentation d'un ouvrage (mise en page, choix des caractères, etc.). Dans le cas présent il saute aux yeux qu'ils ont été déterminants. Au vu du résultat on ne peut que le déplorer.

Jean-Claude RICHARD.

Arthur KEAVENEY, *Rome and the unification of Italy* : Londres & Sidney, Croom Helm, 1987, 231 pages in-8°.

Souvent limitée à l'étude des causes immédiates de la guerre des Alliés, la question italienne embrasse en fait un bon siècle d'histoire. Elle se pose en effet, de manière il est vrai épisodique, dès la fin de la deuxième guerre punique et ne peut être considérée comme définitivement réglée qu'à partir du moment où il fut clair que Sylla ne remettrait pas en cause l'intégration des nouveaux citoyens. C'est à l'analyse de l'évolution qui, pendant cette période conduisit les Italiens du désintérêt presque total pour la citoyenneté à la revendication et à l'obtention de ce privilège qu'A. KEAVENEY a consacré son livre.

Il y analyse en premier lieu les indices au vu desquels nous sommes en droit de conclure à un processus continu d'autovalorisation des élites italiennes tout au long de la première moitié du II[e] siècle. Le rôle qu'elles jouèrent dans l'élargissement de l'empire entraîna une prise de conscience à la faveur de laquelle leur infériorité de fait devint une réalité si insupportable pour les intéressés qu'ils furent progressivement gagnés à l'idée que leur accession à la *ciuitas* n'était que justice, même s'il fallait l'arracher les armes à la main. Inversement, il met en évidence les facteurs qui contribuèrent à faire naître dans les diverses couches de la population romaine un réflexe de blocage et des réactions irrationnelles et passionnées à une revendication dont les premiers signes puis le durcissement s'étalent sur des décennies. Enfin, après une analyse approfondie des péripéties du *bellum Italicum*, A. KEAVENEY développe l'idée que, malgré les concessions faites aux insurgés et leur mise en application — au demeurant lente et difficile —, l'Italie ne parlait pas encore d'une seule et même voix au moment de la marche de Sylla sur Rome, s'il est vrai qu'au sein des différentes communautés des avis divergents se firent alors entendre. C'est au cours du demi-siècle suivant que le processus d'unification donna sa pleine mesure et porta tous ses fruits : à preuve le serment de fidélité qu'en 32, l'Italie tout entière devait prêter à Octave.

L'ampleur des problèmes traités dans ce livre dont nous avons simplement présenté les grandes lignes n'en permet pas ici une discussion approfondie. Entre autres développements qui méritent de retenir l'attention, mentionnons celui que l'auteur consacre à l'étude des raisons pour lesquelles, pendant le IIe siècle, l'attitude des Latins dans le processus qu'il retrace diffère de celle des alliés ainsi que son analyse de la *rogatio Fuluia* de 125 dont il souligne avec plus de vigueur qu'en règle générale on ne l'a fait avant lui qu'elle marqua un tournant. On notera enfin qu'il passe sous silence, à propos des *leges Licinia-Mucia* d'une part, *Plautia-Papiria* de l'autre le point de vue critique formulé par E. BADIAN dans un article solidement documenté (*J. R. S.*, 63, 1973). Cela dit, sur une question de première importance, le travail d'A. KEAVENEY constitue une mise au point claire et vigoureuse.

Jean-Claude RICHARD.

Andrea DI PORTO, *Impresa collettiva e schiavo 'manager' in Roma antica (II sec. a. C.-II sec. d. C.)* (Università di Roma, pubblicazioni dell'istituto di diritto Romano e dei diritti dell'Oriente Mediterraneo, 64) : Milan, Giuffrè, 1984, 410 pages.

L'auteur refuse d'identifier l'exercice d'une activité économique collective à la *societas* et se propose d'explorer au contraire les possibilités offertes à l'emploi de *serui communes* en tant que préposés à une entreprise : cet emploi aboutissait, par des moyens différents, aux avantages de nos modernes sociétés à responsabilité limitée. Les actions *exercitoria, institoria, de peculio et de in rem uerso*, ou *tributoria*, dont A. DI PORTO fait remonter l'apparition au moins au second siècle avant J.-C. sont à l'origine de l'organisation des entreprises. Celles-ci ont dû être très nombreuses durant la période d'expansion économique qui embrasse les deux derniers siècles de la République et les deux premiers de l'Empire, alors que le contrat de société, qui ne donnait ni personnalité morale ni fonds propres à la société était peu compatible avec la pratique.

Dans une première section l'auteur étudie les entreprises à responsabilité illimitée, qui donnent lieu à l'*actio institoria* (commerce) puis à l'*actio exercitoria* (entreprises de navigation maritimes ou fluviales — on souligne l'importance de ces dernières). Elles permettent l'acquisition au profit des maîtres avec sans doute une répartition des bénéfices *pro dominica portione*, et assurent aux tiers la responsabilité solidaire de tous les maîtres de l'esclave commun. Mais la forme la plus intéressante est sans doute celle de l'entreprise à responsabilité limitée, sur laquelle porte la seconde section : l'originalité de la solution romaine consiste à inclure le capital de l'entreprise dans le pécule de l'esclave préposé à sa direction, voire dans celui de son *uicarius*, ce qui limite la responsabilité des maîtres au montant de ce pécule et à l'enrichissement qu'ils ont pu retirer de chaque opération.

L'auteur peut, en conclusion, se vanter d'avoir fait « émerger une riche gamme de solution juridiques pour l'organisation de la *plurium exercitio negotationis* » ; cet ouvrage juridique apporte ainsi une contribution intéressante à l'histoire de l'économie et de la société. Reste qu'A. DI PORTO a montré des possibilités, mais n'a pu dire dans quelle mesure elles ont été réellement exploitées. On n'a, naturellement, pas de données quantitatives sur la fréquence des *serui communes institores*. A. DI PORTO lui même souligne que ces esclaves chefs d'entreprise avaient vocation à l'affranchissement : on peut s'interroger en conséquence sur la stabilité des entreprises, la possibilité de trouver d'autres esclaves dirigeants (cf. P. BRUNT, *The fall of the Roman Republic*, Oxford, 1988, p. 516 sq.).

Jean Christian DUMONT.

H. J. HÖLKESKAMP, *Die Entstehung der Nobilität. Studien zur sozialen und politischen Geschichte der römischen Republik im 4. Jhdt. v. Chr.* : Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, 1987, 302 pages.

Voici un livre important et dont il est bien difficile d'exprimer en quelques lignes le contenu et les acquis. On connaît la portée des travaux de M. GELZER [1], de Fr. MÜNZER [2] et de ceux qui les ont suivis pour la détermination du concept de *nobilitas* et la connaissance du rôle de cette dernière dans la vie politique romaine. Ces divers auteurs tendaient à mettre en avant le rôle des rapports familiaux et des associations des *gentes* constituées en *factiones* ; Fr. MÜNZER, notamment, en avait déterminé le fonctionnement par une analyse prosopographique minutieuse et rigoureuse. C'est à une révision de ces résultats que nous convie H. J. HÖLKESKAMP dans ce travail, développement d'une « dissertation » soutenue à Bochum en 1984.

Se référant beaucoup, pour sa part, aux travaux de Chr. MEIER [3], il a entrepris d'étudier les modalités de la naissance et de la consolidation de cette aristocratie qu'est la *nobilitas*, dans leur diversité et leur complexité, et de situer son développement dans le cadre plus général de celui de la *res publica*. A cet effet, il analyse son processus de formation, principalement entre 367/366, date des *leges Liciniae Sextiae* et 287 avant J.-C., année où fut promulguée la *lex Hortensia* qui, en assimilant les plébiscites aux lois, marqua la fin du conflit entre patriciens et plébéiens. Pour ce faire, après une introduction où il pose avec netteté et clarté le problème, il s'applique à démontrer la validité des sources sur lequelles s'appuie son analyse pour cette période, en affirmant l'existence, malgré l'incendie des Gaulois, d'un certain nombre de documents fiables, dont il précise la valeur et l'intérêt.

Revenant alors sur les analyses prosopographiques de Fr. MÜNZER, il en conteste certains critères : l'appartenance à une même *gens* n'implique pas nécessairement une alliance politique ; l'influence du président des comices n'est pas toujours décisive pour le résultat de l'élection ; en conséquence, il récuse une partie des conclusions qui, selon lui, comportent des absurdités et des contradictions. Ce qui compte à ses yeux, ce ne sont pas tellement les alliances ou les oppositions de certaines grandes familles cherchant à s'assurer le pouvoir que la lutte lente et patiente des membres les plus éminents de la plèbe pour obtenir l'égalité des droits avec les patriciens. Il ne méconnaît pas la valeur de la méthode prosopographique, mais il en refuse le caractère d'exclusivité ; il faut mettre aussi en avant un réseau d'influences complexes, voire contradictoires, et l'apparition de thèmes politiques nouveaux qui se manifestent par l'émergence après 366 d'une nouvelle génération de patriciens.

H. J. HÖLKESKAMP étudie de façon particulièrement attentive la lutte qui a été menée entre 366 et 340 par l'élite plébéienne contre les obstacles mis par le patriciat à la traduction dans les faits des *leges Liciniae Sextiae* par le jeu de la création de *dictaturae comitiorum habendorum* et d'interrègnes chaque fois que la présidence des comices aurait dû revenir à un plébéien et il souligne l'importance de la mobilisation plébéienne contre ces mesures. Mais, à partir du moment où consulats et dictatures commencent à ne plus être les bastions du patriciat, les affrontements entre patriciens et plébéiens s'effacent pour finir par disparaître presque totalement.

Toutefois, ce qui lui paraît surtout important, c'est que cette lutte s'est déroulée parallèlement à d'autres événements de politique intérieure, et surtout extérieure,

1. M. GELZER, *Die Nobilität der römischen Republik*, Leipzig-Berlin, 1912 = *Kleine Schriften* I, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1962, p. 17-135.

2. Fr. MÜNZER, *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, Stuttgart, 1920 (réimpr. anastat., 1963).

3. Cf. particulièrement Chr. MEIER, *Res publica amissa. Eine studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, Wiesbaden, 1966 (2e éd., Frankfurt, 1980).

qui ont nécessité l'intervention de dirigeants efficaces et compétents, et provoqué l'arrivée sur le devant de la scène de personnalités éclatantes, aussi bien plébéiennes que patriciennes. Cela a conduit à l'établissement d'une solidarité entre patriciat et plèbe ; le rôle des tribuns de la plèbe s'est alors modifié ; le prestige ne leur vient plus tant de leur activité de chefs de la plèbe que de leurs réalisations pour la grandeur de la *res publica*. C'est la recherche de cette compétence qui a conduit à la création d'une élite patricio-plébéienne caractérisée par une extraordinaire homogénéité, qui est la marque propre de la *nobilitas* et dont le Sénat constitue le point de cristallisation ; il s'est créé un consensus patricio-plébéien dont il est le garant. On aboutit de ce fait à une identité entre la *nobilitas* et la direction de la *res publica* ; à la différence du patriciat, dont la spécificité résidait dans le caractère exclusif de sa compétence religieuse, la *nobilitas* s'appuie sur les capacités propres de chacun de ses membres mises au service de la *res publica* et de l'extension de l'*imperium Romanum* ; la *nobilitas* est liée à l'obtention des magistratures, le patriciat ne l'était pas. On peut dire en somme que la *nobilitas* est la traduction socio-politique de la grandeur de Rome, une grandeur dont elle assure l'expression concrète par diverses réalisations et manifestations : cortèges triomphaux, érection de statues, édification de temples (de la *Concordia* par exemple), de monuments funéraires, construction de routes (la *via Appia*) dont l'existence compense de surcroît l'absence de témoignages littéraires.

Je ne pense pas — et l'auteur, au demeurant, n'y prétend pas non plus — que le livre de H. J. HÖLKESKAMP remette en cause les conclusions de Fr. MÜNZER, mais il en élargit la portée en leur donnant une assise plus solide. L'analyse est conduite avec une minutie rigoureuse appuyée sur une documentation considérable. Certes, quiconque voudra suivre l'auteur dans tous les méandres de sa démonstration y trouvera peut-être à redire ici ou là ; mais ce que je veux, pour ma part, surtout retenir de cet ouvrage, c'est qu'au-delà des analyses de détail, il constitue une synthèse magistrale, d'une considérable richesse, qui renouvelle et rajeunit, non seulement notre connaissance de la *nobilitas*, mais plus encore celle du fonctionnement de la République romaine.

J. HELLEGOUARC'H.

P. PINNA PARPAGLIA, *Per una interpretazione della lex Cornelia de edictis praetorum del 67 a. C.* (Collana dell'Archivio Storico Sardo di Sassari, 5) : Sassari, Moderna, 1987, 161 pages.

L'auteur propose d'interpréter la loi Cornelia de 67 comme une *lex de aere alieno* plutôt que *de edictis praetorum* en général. Il privilégie à cette fin le témoignage de Dion Cassius (36, 40, 1-2) aux dépens de celui d'Asconius (p. 59 C.), mais la légitimité de ce choix, et surtout la conclusion que *la* lex Cornelia *riguardava certamente l'attività giurisdizionale del pretore, ma soltanto in relazione ai contratti di mutuo ad interesse* (p. 47), restent contestables : Asconius a-t-il trahi le sens véritable de la loi, ou n'est-ce pas plutôt Dion qui en a souligné un aspect, particulièrement important, certes, mais non exclusif ? Nous hésitons plus encore à suivre l'auteur quand, dans son élan, il rapporte au problème des dettes l'ensemble de la législation cornélienne, y compris la *rogatio ne quis nisi per populum legibus solueretur*. Surtout, l'interprétation même qu'il donne du texte de Dion nous paraît sur plusieurs points irrecevable : l'emploi de συγγράφειν dans un contexte législatif ou normatif est tout à fait normal, et c'est pure fantaisie que de déduire de la première phrase (οἱ στρατηγοὶ πάντες τὰ δίκαια καθ' ἃ δικάσειν ἔμελλον αὐτοὶ συγγράφοντες ἐξετίθεσαν) que Dion *aveva voluto sottolineare che a scrivere i δίκαια non erano soltanto πάντες οἱ στρατηγοί* mais aussi les *sottoscritti di un documento o συγγραφή*

contenente le modalità e l'oggetto di un contratto di mutuo in denaro ad interesse (p. 54) ; τὰ δίκαια οἷς χρήσονται πρόλεγειν ne peut non plus signifier « publier les taux d'intérêts selon lesquels se feraient les prêts » (p. 56-57). Les développements plus généraux sur le contexte historique de la loi révèlent également quelques surprises : une formule comme *tutte le componenti del Senato : patrizi e nobiltà equestre* (p. 78) laisse perplexe ; l'interprétation nouvelle donnée d'Appien, *B. C.*, 1, 54 paraît reposer sur l'ignorance du double sens de χρήστης, créancier mais aussi débiteur (p. 94-97) ; et le décret d'Éphèse *Syll.*[3], 742 est présenté comme illustrant une mesure de L. Valerius Flaccus en faveur des cités d'Asie (p. 101-102). L'importance du problème des dettes tout au long du dernier siècle de la République ne saurait être mise en doute. Son étude nous paraît exiger cependant un plus grand respect des textes, et une conception de la société romaine qui n'en reste pas à la vieille opposition entre aristocratie terrienne et chevaliers capitalistes.

Jean-Louis FERRARY.

André LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai historiai de l'époque républicaine au principat d'Auguste* : Paris, C. N. R. S., 1987, 524 pages in-4°.

Pour retracer l'histoire de Cyrène et de sa région de la chute des Battiades (vers 440) jusqu'à l'établissement du principat augustéen, A. LARONDE ne disposait que de rares sources littéraires, et même avec l'appui des monuments, des monnaies et surtout des inscriptions, il se trouvait, comme il le dit lui-même, devoir reconstituer le dessin d'un puzzle dont les pièces ne s'adaptaient que rarement les unes aux autres. C'est pourquoi il commence avec les contacts entre Cyrène et Alexandre (c. 1), puis avec la guerre de Thibron (324-321), qui nous est connue par plusieurs textes et qui aboutit au protectorat lagide (c. 2-3). La datation en 321 du célèbre *diagramma* de Ptolémée (c. 4) permet seule un retour en arrière sur la période la plus obscure, l'époque républicaine des années 440-331 (c. 5-12). Des recherches prosopographiques minutieuses, qui seront publiées dans un volume séparé et attendu mais dont nous avons ici les principaux résultats, permettent de dresser les *stemmata* des principales familles de la cité aristocratique que fut presque toujours la Cyrène républicaine, et la liste de magistrats qui clôt le *diagramma* fournit le point d'ancrage nécessaire pour parvenir à une chronologie absolue. L'autre pilier sur lequel se fonde la reconstitution d'A. LARONDE est la géographie historique, nourrie de sa propre connaissance du pays et de l'utilisation abondante des récits des voyageurs. Elle ne lui permet pas seulement de fournir une remarquable description du territoire de Cyrène (c. 13-14), mais aussi de nous faire comprendre les raisons des rivalités entre cités, les rapports entre cités et tribus nomades, les enjeux de l'expansion en rapport avec les grandes routes caravanières, les causes profondes enfin des conflits internes dans les cités. Avec les derniers chapitres (15-18), l'exposé reprend l'ordre chronologique des événements pour l'époque hellénistique et les débuts de l'hégémonie romaine : une période un peu moins obscure, mais que la reconstitution des chapitres précédents permet sur bien des points de mieux comprendre elle aussi. L'ensemble nous paraît s'imposer, par la rigueur de l'argumentation, la cohérence et la vraisemblance des résultats obtenus. On peut bien sûr exprimer quelque réserve ou quelque doute sur tel ou tel détail. En ce qui concerne la guerre de Thibron, nous aurions porté une appréciation plus nuancée sur le récit d'Arrien et sur sa source, en nous interrogeant sur la méthode adoptée par Photius dans ses résumés (ou ses *excerpta*) ; nous ne sommes pas tout à fait convaincu par l'identification de Démétrios de Phalère dans l'inscription des *syla* : même « si l'on admet que Démétrios, encore très jeune, n'avait exercé aucune activité publique et que son principal titre était de suivre l'enseigne-

ment dispensé au Lycée pour mener un jour une carrière politique », il ne nous semble pas que le qualificatif de « rhéteur » ait été le plus approprié pour le désigner ; il serait normal que les cités proclamées libres en 96 aient alors adopté une ère nouvelle (comme l'avaient fait en 133 Éphèse et probablement d'autres cités libres de l'ancien royaume de Pergame), sans que cela implique d'ailleurs une forme d'organisation commune, et nous n'exclurions pas aussi vite une datation en 62/1 du décret en l'honneur d'Apollodôros ; nous doutons enfin qu'on puisse parler en 74 de « réduction de la région en province de rang questorien », dans la mesure où il n'y a, sous la République, de provinces consulaires, prétoriennes ou questoriennes qu'annuellement définies comme telles. Mais nous voulons surtout dans ce compte rendu souligner l'importance de l'ouvrage d'A. LARONDE, la richesse et la nouveauté de ses analyses et de ses conclusions. La qualité des *indices* et l'excellence de l'illustration ne font qu'ajouter au plaisir du lecteur.

Jean-Louis FERRARY.

Fritz BANDEL, *Die römischen Diktaturen,* con una nota di lettura di Luigi LABRUNA (Antiqua, 30) : Naples, 1987, XLI-140 pages.

La série *Antiqua* poursuit avec bonheur sa politique de réédition d'ouvrages épuisés. La dissertation de F. BANDEL qui y trouve place aujourd'hui méritait cet honneur puisque, même si les *M. R. R.* de T. R. S. BROUGHTON en palliaient l'absence, elle constitue le premier répertoire rigoureux des dictatures attestées par nos sources pour les trois premiers siècles du régime républicain. Reste que son auteur s'était assigné un objectif limité, s'il est vrai qu'il négligea pratiquement le problème de la nature et de l'évolution de cette magistrature. Il ne lui consacra en effet que quelques lignes dans lesquelles il s'en tenait à la doctrine de T. MOMMSEN qui tient dans les deux propositions que voici : les dictateurs de l'ère prédécemvirale sont apocryphes ou légendaires ; la dictature n'en est pas moins partie intégrante de la « constitution » républicaine au même titre que le consulat. Or des théories différentes avaient été formulées en Allemagne avant que cette dissertation ne paraisse.

Cette réimpression est précédée d'une introduction substantielle de L. LABRUNA qui reconnaît dans la dictature une magistrature « in chiave antiplebea » (p. XXII). Les témoignages anciens peuvent pourtant conduire à une vision plus nuancée des choses. Ce verdict vaut aussi, notons le en passant, pour la thèse, radicalement opposée, de G. MELONI. Tant de choses nous échappent dans la protohistoire de la dictature qu'il est difficile d'être catégorique à ce sujet. Cela dit, L. LABRUNA gardera le mérite d'avoir dans son analyse mis l'accent sur la part d'émotivité qui caractérise la manière dont bien souvent la plèbe réagit au recours à la dictature.

Cette magistrature qui a la particularité d'être à la fois exceptionnelle et régulière est depuis plusieurs années au centre de recherches menées et par des historiens et par des politologues. Il suffira de mentionner à ce sujet quelques recueils collectifs très récents : *Dictatures et légitimités,* sous la direction de M. DUVERGER, Paris, 1982 ; *Dittatura degli antichi e dittatura dei moderni,* a cura di G. MELONI, Rome, 1983 ; *Dictatures,* Actes de la Table Ronde réunie à Paris les 27 et 28 février 1984, Paris, 1988. Souhaitons que la réédition du livre de F. BANDEL ouvre la voie au travail de synthèse qui reste à écrire sur la dictature tant prédécemvirale que postdécemvirale.

Jean-Claude RICHARD.

Jean ANDREAU, *La Vie financière dans le monde romain : les métiers de manieurs d'argent (IV^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.)*, *B. É. F. A. R.*, 265 : Rome, École française de Rome, 1987, VIII + 792 pages.

Le sous-titre précise exactement le propos de J. ANDREAU : une étude centrée sur une catégorie seulement de financiers romains, celle des hommes de métier, étudiant minutieusement les sources littéraires, épigraphiques et juridiques pour en définir le statut et en décrire les spécialités, s'attachant ensuite à préciser leur place dans la société romaine, à analyser leur vie professionnelle et les techniques financières qu'ils utilisaient, concluant enfin sur leur fonction économique. On remerciera J. ANDREAU d'avoir eu le courage et la patience de « ne pas faire l'économie d'une élaboration érudite et patiente du document, nécessairement fragmentaire et parfois ennuyeuse » (p. 647). Sa démarche peut en effet paraître lente, mais elle est sûre, et corrige nombre d'affirmations n'ayant d'autre fondement que la tradition ou l'autorité de leurs auteurs. Espérons, sans trop y croire, qu'on ne confondra plus désormais *argentarii* et *foeneratores*, qu'on n'assimilera plus au métier d'*argentarius* les activités financières des sénateurs et des chevaliers, qu'on ne considérera plus des gens comme des banquiers parce que leur gentilice figure sur des tessères nummulaires... Les principaux résultats obtenus, en revanche, sont les suivants : les *argentarii* semblent apparaître au IV^e siècle, pratiquant l'essai des monnaies, le change et le double service de dépôt et de crédit ; à partir de 150/100 on assiste à un dédoublement du métier bancaire : des *nummularii* apparaissent, simples essayeurs-changeurs, tandis que les *argentarii* ajoutent à leurs fonctions le crédit d'enchères (la seule activité financière exercée jusque-là lors des ventes avait été celle des encaisseurs, *coactores*) ; en 60/40 apparaissent des *coactores argentarii*, à la fois encaisseurs et changeurs — banquiers de 100/140 à 260/300, enfin, les *nummularii* deviennent changeurs — banquiers mais restent absents des ventes aux enchères ; tous ces hommes, ingénus ou souvent affranchis, doivent être nettement distingués des notables (sénateurs, chevaliers, aristocraties municipales) : même si certaines activités financières pouvaient être exercées par les uns et par les autres, elles l'étaient dans des conditions toutes différentes, les notables, à l'opposé des premiers, n'exerçant pas un *métier* de manieur d'argent ; financiers locaux, les *argentarii*, *coactores argentarii* et *nummularii* avaient essentiellement comme clients des commerçants et fabricants ainsi que des propriétaires fonciers de second rang ; l'apogée de ces métiers, de 60/40 à 100/140, est l'indice d'un essor des transactions commerciales dont bénéficia particulièrement l'Italie. Fort importantes nous paraissent aussi les remarques de J. ANDREAU sur la promotion sociale, l'abandon du métier et le statut de rentier de la terre constituant un premier seuil décisif avant l'entrée dans les ordres aristocratiques municipaux puis impériaux : c'est pourquoi l'affranchi qui a réussi ne transmet pas son métier à son fils, promis à un meilleur statut social, mais à un esclave qu'à son tour il a affranchi. On peut bien sûr faire quelques remarques sur des détails mineurs : le texte de Priscien cité p. 226 et 448 concerne le neutre *mensarium* et non le masculin *mensarius*, et Hérode Atticus, consul et fils de consul, ne peut être considéré comme un aristocrate municipal, même exceptionnel (p. 666). On peut continuer à s'interroger sur certains problèmes que J. ANDREAU a débroussaillés sans les éclairer totalement, comme celui de la fonction des tessères nummulaires. On peut, surtout, regretter que la non-citation de certains textes rende difficile la compréhension des discussions les concernant, quand on n'a pas sous la main le *C. I. C.* et le *C. I. L.* (*e. g.* p. 172-174, 367, 558-559, 627). Mais devant la justesse de la réflexion, la solidité de l'argumentation, l'importance des résultats obtenus, on espère surtout que J. ANDREAU publiera régulièrement et sans tarder les travaux qu'il nous annonce, et dont l'en-

semble constituera une histoire de la vie financière dans le monde romain : l'entreprise a trop bien commencé pour ne pas être menée à bien.

Jean-Louis FERRARY.

W. den BOER, *The Art of Memory and its Mnemotechnical Traditions* (Meded. d. Kon. Nederl. Akad. v. Wetens. a. Let., ns, 49, 3) : Amsterdam, 1986, 42 pages.

Cet opuscule est en fait un brûlot dirigé contre l'hypercritique pratiquée sur l'*Histoire Auguste* par l'École de Bonn. A ce titre, il adopte une position outrancière mais provoque tout autant une salutaire réaction. Il est exact en effet que la *Quellenforschung* a commis des ravages : on rapproche des évidences ou des insignifiances, on simplifie les modes de la tradition en oubliant tant d'œuvres perdues ou bien, au contraire, on imagine des intermédiaires pour le seul plaisir d'un *stemma* logique. Surtout on oublie la mémoire qui, surexercée dans l'Antiquité, emmagasinait des milliers de souvenirs phoniques qui, consciemment ou non, revenaient à l'esprit au moment de l'écriture. Une source transmise oralement peut fort bien avoir été enregistrée, puis restituée sans l'appui d'aucun texte. Une fois engagé dans cette hypothèse de l'entraînement scolaire, l'auteur en vient à supposer que les *Vitae* sont les copies d'étudiants en compétition. Autant on est près à croire aux pouvoirs de Mnémosyne, autant cette deuxième partie de la démonstration convainc peu. Elle dévalorise l'information en justifiant tous les « à peu près » et les pseudo-analogies. A ce coup, l'intervention de den BOER est encore plus meurtrière que celle des *B. H. A. Colloquia*.

Cette argumentation centrée sur les Vies sévériennes est précédée de quelques pages sur la visualisation mnémotechnique, partie intégrante de l'art du rhéteur. Elles sont excellentes par ce qu'elles livrent de concret sur l'apprentissage de l'expression. Il y a du Quintilien dans l'*Histoire Auguste*, tout pourtant ne s'y résume pas.

J.-P. CALLU.

Paul-M. MARTIN, *Tuer César !* : Bruxelles, Éd. Complexe, 1988, 221 pages.

La première partie de cet ouvrage, publié au format de poche, se lit comme un roman, sans pourtant avoir rien de romanesque si ce ne sont les éléments relatés par Suétone, Plutarque, Dion Cassius, etc., et dont les chances de véracité sont soigneusement soupesées : l'auteur ouvre *in medias res* par le récit de l'assassinat qui aurait pu ne pas avoir lieu si César avait cru les présages, si les conjurés avaient hésité un instant de plus... Le choc de l'événement sert ainsi de prologue à ses explications, qui nous ramènent dans le chapitre suivant un siècle en arrière pour retracer l'histoire et la « théorie » du meurtre politique dans la république romaine agonisante. Ensuite est présentée, avec beaucoup de finesse et une érudition sans faille, la problématique du *regnum* : entre monarchie hellénistique et autocratie romaine, toutes les nuances sont passées en revue qui montrent — c'est l'objet du cinquième chapitre, qui suit une brève biographie du dictateur — que César a de fait réalisé une monarchie qui avouait à moitié son nom, et qu'il est mort juste avant de se déclarer officiellement roi, quelques réticences qu'aient les auteurs anciens à être explicites à ce sujet. Il fallait évidemment toute l'érudition et tout le talent de Paul MARTIN pour condenser et rendre abordable à chacun les questions infiniment complexes étudiées dans ses deux gros volumes sur *L'idée de royauté à Rome*.

Le regard se tourne ensuite vers la succession de César : Brutus dupé par Antoine, Antoine par Octavien, et la création par celui-ci d'une « monarchie honteuse » qui ne peut, à cause du tyrannicide, que se dissimuler sous les titres répu-

blicains. Enfin l'image de Brutus accapare l'essentiel de l'attention, dans son évolution du Principat à nos jours, et l'auteur montre bien dans ses trois derniers chapitres comment le personnage a été interprété de manière ambiguë, en fonction des idéologies révolutionnaires ou conservatrices qu'on lui a fait successivement cautionner : Lorenzo DE MEDICIS, FOUQUIER-TINVILLE, Charlotte CORDAY, et tant d'autres, utilisent différemment le mythe créé à partir des *Ides* de Mars. Cette excellente mise au point diachronique contribue à son tour à éclairer l'événement qui a servi de point de départ à la légende.

Richard ADAM.

E. S. RAMAGE, *The Nature and Purpose of Augustus « Res Gestae »* (Historia, Einzelschriften, 54) : Stuttgart, 1987, 168 pages.

Même après l'édition commentée de J. GAGÉ (1935-1977), et les recherches lexicales menées par J. HELLEGOUARC'H (1963), il vaut la peine de lire une monographie claire qui s'attache à faire ressortir la cohérence de cette synthèse laissée en 14 par Auguste à ses successeurs et à l'opinion publique sur le fonctionnement du principat. A la fois explication concrète par les *res gestae* et les honneurs reçus et, moins directement, essai de philosophie politique fondant la nouvelle idéologie impériale, l'ensemble emprunte une structure générale et recourt à des procédés rhétoriques qui, parce qu'ils valorisent le message, méritaient d'être analysés systématiquement. A ce titre, on notera en particulier le balancement institué par les deux paragraphes qui, au début comme à la fin, encadrent l'œuvre, mettant en relief le passage d'une *potestas* constitutionnelle à une *auctoritas* qui lui est supérieure et d'une autre essence, la *potestas* ayant été restituée au Sénat et au Peuple. Autres outils pédagogiques, la tripartition permanente entre le civil, le militaire et le religieux, mais surtout la récurrence de la première personne allant de pair avec la quasi élimination des autres acteurs. L'auteur parle alors d' « effet subliminal », une feinte que la publicité moderne nous a appris à connaître. Sont également examinés les différentes manières qui suggèrent au lecteur l'idée d'une constante marche en avant. C'est l'Empire qui territorialement s'agrandit. C'est la diplomatie qui étend à l'universel la domination plus restreinte obtenue par les armes. C'est Octave lui même qui de *dux* devient *princeps*, puis enfin *Augustus* et *Pater Patriae* : une promotion continue qui récompense des actions dues à des vertus. De là des pages notionnelles moins neuves, voire répétitives. Il était bon toutefois de remarquer comment le terme de *respublica* perd très tôt ses références proprement républicaines, comment la *iustitia* reprend une définition cicéronienne, celle d'obéissance à la légalité au détriment de son rôle distributif, comment les valeurs reconnues du *patronus* et du père de famille permettent d'asseoir un pouvoir implicitement contractuel, comment les sacralités de l'Ancien régime sont combinées avec de prudentes innovations religieuses, bref comment, à tous les détours, l'empereur sut rester à mi-parcours, entre l'oligarchique et le monarchique, entre l'humain et le divin. Confrontés avec Ovide, Manilius, Horace, Properce, Vitruve, le discours se montre avoir été opératoire, s'adaptant de toute évidence aux autres travaux de la propagande que sont le Forum d'Auguste, la cuirasse de Prima Porta, l'*Ara Pacis* ou la *Gemma Augustea*. Car il s'agissait moins d'être véridique que d'insinuer dans les esprits une étonnante transition où la forme, inviolée au prix de quelques omissions, couvrait les accaparements d'un seul. L'homme d'aujourd'hui sera intéressé par l'habileté de la méthode : non seulement on mélange les vertus stoïciennes à la clémence de César et à la *pietas*, quitte à faire refondre ses statues pour offrir à Apollon les monnaies qui en résultent, mais on joue sur les chiffres, les totalisa-

tions simplifiantes ; on brandit la Paix contre les peurs, enfin, suprême ruse, on se risque même à invoquer la liberté.

Une seconde partie, plus courte, discute de façon ponctuelle près de 150 titres de bibliographie parus sur la question depuis 1941, l'intervalle défini par la seconde édition de MOMMSEN, en 1883, ayant été comblé par les compilations de HAUG, BESNIER et VOLKMANN. Ce « Weg der Forschung » persuade que, telle qu'elle a été conçue, la monographie d'E. S. RAMAGE vient à son heure, tant l'approche philologique avait été jusqu'à ce jour fâcheusement désengagée du contenu. La problématique a beau ne guère changer, les conclusions sur l'originalité de l'entreprise, persuasives dans leur simplicité, en ramassant non sans décousu des notations encore éparses, cernent l'image de ce septuagénaire aussi maître de ses pensées que de son style.

J.-P. CALLU.

Géza ALFÖLDY, *Die römische Gesellschaft. Ausgewählte Beiträge* (Heidelberger Althistorische Beiträge und Epigraphische Studien, 1) : Stuttgart, Franz Steiner, 1986, 516 pages.

Dans cet ouvrage élégant qui inaugure une collection sont regroupés quatorze articles ou conférences publiés peu à peu depuis 1972 par Géza ALFÖLDY, professeur à l'Université de Heidelberg, tous consacrés à la société dans le monde romain. Il s'agit d'une série d'études très remarquées par lesquelles l'auteur a complété et approfondi des observations dont un point de départ et une illustration plus générale lui étaient fournis en quelques sorte par ses deux ouvrages successifs : un manuel sur l'histoire sociale romaine (*Römische Sozialgeschichte*, Wiesbaden, 1975) — qui en est déjà à sa troisième édition allemande et a été traduit en anglais en 1985 — et un livre maintenant classique sur le consulat et la position sociale des sénateurs à l'époque antonine (*Konsulat und Senatorenstand unter den Antoninen*, Bonn, 1977). Au passage, G. ALFÖLDY répond d'ailleurs aux critiques et aux remarques qui ont été faites par les recenseurs de ces deux volumes. L'intérêt de l'auteur s'est porté sur tous les aspects de l'histoire sociale, principalement à l'époque du Haut-Empire. Il ne saurait être question de relever ici toutes les nouveautés et les aperçus brillants que ces dissertations érudites ont mis en valeur. Celles-ci, sauf exceptions, sont reproduites dans leur texte original, mais suivies d'une mise à jour avec la bibliographie récente. L'attention est portée d'abord aux problèmes de méthodologie, aux définitions, à la philosophie de l'histoire, puis à la structuration de la société en ses différents « ordres » en insistant sur le vocabulaire et la notion de *dignitas* : rôle et organisation de l'ordre sénatorial, des chevaliers, de l'aristocratie municipale, des esclaves. On se tourne alors vers la place et l'influence de l'individu à l'intérieur de cet ordonnancement fondé sur le groupe, et, par ce biais, on aborde l'histoire des mentalités. Enfin viennent des analyses de cette société telle que l'ont vue et décrite Suétone, Hérodien et l'*Histoire Auguste*. Voilà un livre qu'il faudra avoir constamment sous la main pour profiter au mieux des leçons du grand savant qu'est C. ALFÖLDY, car la pensée et la manière d'un maître se reflètent souvent plus pleinement dans ses articles que dans ses livres.

André CHASTAGNOL.

André TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine* (Bibl. Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 261) : Paris, De Boccard, 1986, XII et 410 pages, 9 cartes, 7 illustrations.

Le sous-titre précise le caractère de l'ouvrage : « Essai d'histoire économique

d'après les amphores ». Il s'agit d'une thèse d'État soutenue devant l'Université de Paris-Sorbonne, le 30 juin 1984. Elle avait valu à l'auteur des éloges unanimes. Cet ouvrage, fruit d'une longue recherche, repose sur une information extrêmement étendue et spécialisée ; A. TCHERNIA sait tout ce qu'on peut savoir sur les amphores et le commerce du vin dans l'Antiquité. Mais cet archéologue chevronné, qui parfois se moque avec humour de la technicité de ses exposés, connaît les limites de l'archéologie : son esprit critique, toujours en éveil, s'exerce envers les autres — avec courtoisie — mais aussi bien envers lui-même. Voici une conclusion (p. 304) caractéristique de sa manière : « Pour l'utilisation historique des données archéologiques, la céramique est un piège, parce qu'elle se conserve mieux que les autres matériaux. Comme toute interprétation de l'archéologie, celles que j'ai présentées reposent sur des hypothèses sans lesquelles on ne pourrait donner de sens aux découvertes. L'une d'elles est que l'essentiel du vin transporté par mer était mis en amphores. Elle est acceptable tant que le contraire n'est pas prouvé, mais on n'a plus le droit de prendre le risque d'être pris au piège quand on en voit les dents. »

L'auteur montre clairement que dans ces études ardues d'histoire économique, on ne peut arriver à quelques certitudes que si les textes littéraires ou épigraphiques donnent une signification aux amas d'amphores brisées. Heureusement sa compétence philologique est incontestable : il a le souci constant d'utiliser le texte le mieux établi, dont il donne, quand il le juge utile, une traduction personnelle ; il critique avec pertinence telle interprétation couramment admise, mais erronée. Donnons quelques exemples (on pourrait les multiplier) de discussions exemplaires, aboutissant souvent à des conclusions nouvelles : réfutation d'une thèse concluant, à partir d'un passage de Cicéron, à une crise de la viticulture (p. 121 sq.) ; discussion approfondie d'un texte important de Columelle (*De re rustica* III, 3) ; exégèse convaincante d'un texte d'Eusèbe, à première vue fort surprenant : *Domitianus prohibuit uites in urbibus seri* : l'archéologie explique et justifie ce témoignage contesté (p. 227 sq.).

Il arrive que A. TCHERNIA soulève, à l'occasion d'un problème particulier, une importante question de méthode : « Les sources littéraires sur l'histoire économique de l'Antiquité sont naturellement trop espacées pour qu'on décrive ses vicissitudes autrement que dans la longue durée. Elles ont pourtant tout autant de chances de faire allusion à des phénomènes de courte période, plus faciles à appréhender par les contemporains. Mais, à les prendre ainsi, il n'y aurait plus de récit continu : aussi faut-il à tout prix y voir des signes d'évolution longue » (p. 222). Le choix des critères est assurément délicat, mais l'auteur conduit ses raisonnements avec autant de rigueur que d'ingéniosité.

Les non-spécialistes, qui ne connaissent rien aux amphores et peu de chose au commerce du vin (c'est mon cas) ne doivent pas se décourager : le style, clair et agréable, rend les querelles techniques accessibles à l' « honnête homme ». Si la vigne et le vin, qui tenaient une si grande place dans la vie des Anciens ne le laissent pas indifférent, s'il éprouve, comme l'auteur, une réelle sympathie pour les connaisseurs capables de goûter les grands crus, il fera dans ce livre une abondante moisson de faits de la vie quotidienne ; souvent le latiniste remerciera A. TCHERNIA de l'aider à mieux comprendre les poètes classiques : peut-on goûter les *Odes* d'Horace si on ignore tout de la divine liqueur ? Voilà un beau livre, savant et en même temps personnel, qui fait honneur à la prestigieuse Collection où il a trouvé tout naturellement sa place.

Henri LE BONNIEC.

Jacques ANDRÉ, *Être médecin à Rome* (coll. « Realia ») : Paris, Les Belles Lettres, 1987, 184 pages + livret annexe d'*indices* de 14 pages.

Ce livre traite tout d'abord de l'apparition des médecins dans l'*Urbs* (chap. 1), avec l'invasion d'étrangers, en particulier d'origine grecque (chap. 2), de leur condition sociale (chap. 3), de l'enseignement et de la formation reçus (chap. 4). Le chapitre 5 sur le corps médical offre un « paysage choisi » des divers praticiens auxquels les Romains pouvaient faire appel : généralistes, spécialistes, chirurgiens, masseurs, etc... Pour les spécialistes, M. J. ANDRÉ souligne la variété des catégories selon lesquelles ils pouvaient être classés. Selon la maladie, le traitement (diététiciens, hydrothérapeutes, « donneurs d'ellébore » : peut-être les ancêtres de nos psychiatres, « donneurs de vin » se réclamant du médecin Asclépiade qui en avait introduit systématiquement la prescription à ses clients...), selon la doctrine (iatromathématiciens, *medici musici*, c'est-à-dire médecins soignant par la musique), enfin selon les parties du corps à traiter (oculistes, dentistes, etc.).

L'ouvrage invite ensuite le lecteur à une promenade en compagnie du médecin dans l'exercice de ses fonctions (chap. 6), énumère les divers postes qu'il pouvait occuper dans la société (chap. 7) : médecin du domaine, de personnalités privées ou publiques, des empereurs, des collectivités, des municipes, des armées. Après avoir envisagé les avantages et les inconvénients de la profession (chap. 8), M. J. ANDRÉ évoque ensuite l'attitude des médecins face à la morale et la loi (chap. 9). Éternel problème, comme en attestent encore actuellement les procès intentés à certains hôpitaux, à des chirurgiens, etc. En tout cas, à Rome, il ne fallait s'attendre ni au dévouement sans faille des médecins (Galien décampe de l'*Urbs* en 166, lors d'une *pestis* particulièrement meurtrière), ni au respect toujours scrupuleux de la vie (avortements plus ou moins clandestins, expositions d'enfants, sans compter les médecins envoyés par Néron pour « soigner » ceux qui, invités à se suicider, ne manifestaient pas la vélocité requise pour s'exécuter sur le champ !). Dans ces conditions, établir quelles étaient exactement les responsabilités et les punitions encourues à Rome par les médecins est tâche fort difficile. Certes, il existait en général des sanctions contre crimes et défaillances particulièrement graves, mais combien d'incapables, de malveillants, voire de criminels restaient impunis... ! Le dernier chapitre est consacré au jugement que portaient les Romains sur les médecins. Enfin, un livret annexe de précieux index (« repères chronologiques, lexique des termes concernant principalement la médecine, index des noms des personnages, *index rerum* » — qu'il serait souhaitable dans une prochaine édition de rendre indépendants et plus aisément maniables en les sortant de la couverture où ils sont inclus) vient clore cet ouvrage avec bonheur.

Écrire un livre de 184 pages seulement sur un sujet d'une telle ampleur était une gageure... L'entreprise est réussie, même si parfois le lecteur, intéressé par un récit dense et nourri de nombreux exemples, aimerait davantage de précisions, par exemple sur certaines figures fugaces de certains médecins célèbres (seul le portrait de Galien est tracé avec plus de détails, à juste titre assurément), sur certains personnages dévoués corps et âme à la médecine et aux malades avec un évergétisme à toute épreuve (telle l'émouvante Fabiola dont l'ombre passe, fugitive, en p. 116), ou sur l'évolution de la profession médicale à Rome à travers les siècles. Mais il était très difficile dans un ouvrage de synthèse ainsi présenté de cultiver l'art du médaillon ou de s'attacher à une diachronie minutieuse. Et les histoires de la médecine ancienne ne manquent pas pour ce faire ! Remercions, en tout cas, M. J. ANDRÉ pour cet ouvrage de synthèse, fruit d'une carrière de science, de patience, de recherches sans cesse renouvelées et dont nous espérons de nouveau de beaux cadeaux-surprises.

Noëlle BARBE-BANVARD.

Claude NICOLET, *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain* : Paris, Fayard, 1988, 345 pages, 2 cartes, 54 illustrations hors-texte et index.

Malgré son titre, ce nouveau livre de M. Claude NICOLET n'est pas une étude d'anthropologie culturelle (on lira p. 252-253 une critique de l'anthropologie structurale des perceptions, inadaptée, pour C. NICOLET, aux sociétés complexes), ni, pour l'essentiel, un ouvrage d'histoire des sciences. Certes, un chapitre synthétique (chap. III) rappelle l'existence de deux traditions géographiques dans l'Antiquité grecque et romaine : celle des « périples », récits parfois accompagnés de cartes, dus à des voyageurs maritimes, et des « itinéraires » terrestres, liés aux transports et aux transmissions, sommes de connaissances empiriques, donc, et d'autre part celle de la « géographie » (description de la Terre) et de la « chorographie » (description textuelle ou représentation cartographique de régions particulières), fondées sur des connaissances astronomiques et mathématiques (mesure du méridien terrestre, triangulation). De la fusion de ces courants résulte, à l'époque d'Auguste, la représentation de l' « œcumène » comme une sorte de trapèze situé au milieu de l'hémisphère nord et dont la Méditerranée constitue à peu près le cœur (de nombreuses cartes et figures illustrent ce bilan des connaissances scientifiques).

Mais on se doute bien que, pour l'auteur du *Métier de citoyen*, l'essentiel n'est pas là : il s'agit pour C. NICOLET d'analyser les aspects politiques et idéologiques de la représentation du monde romain ou du monde habité, et de retracer l' « histoire de la prise de possession administrative de l'espace géographique » (p. 9), à la fin de la République et, surtout, sous Auguste, dont le très républicain NICOLET a fait le véritable héros de l'ouvrage (il annonce d'ailleurs, chez Fayard, un *Auguste*).

Le thème de la prise de possession par Rome de l'œcumène (bien connu dans la poésie augustéenne) s'exprime dans des représentations figurées liées au triomphe, sur les monnaies (globes terrestres ou célestes), dans la statuaire (en particulier la statue de César en char, reconstituée p. 56-59), sur les tableaux ou les cartes représentant villes et provinces conquises. C. NICOLET place le début de cette utilisation ostentatoire de représentations géographiques à l'époque de Pompée et de César. De minces indices laisseraient penser à des précédents : on sait que Marcellus ne s'appropria du butin de Syracuse que deux sphères d'Archimède (dont une sphère céleste), l'une pour sa maison, l'autre pour un temple (Cic., *Rep.*, 1, 14, 21), et que Lucullus ne retint, du butin conquis lors de la prise de Sinope en 70, qu'une statue et une « sphère de Billaros » dont la nature est discutée (Strab., 12, 3, 11). Ces sphères ne sont pas expressément mentionnées parmi les objets que Marcellus fit défiler lors de son *ouatio* de 211 (Liv., 26, 21, 1-9 ; Plut., *Marc.*, 21, 5 et 22, 1-2), ni parmi ceux du cortège triomphal de Lucullus (Plut., *Luc.*, 37, 3-6), mais il est assez naturel de supposer que les généraux présentèrent au peuple ces objets exceptionnels. Outre la valeur scientifique propre de ces sphères, qui jouèrent sans doute un rôle dans la diffusion à Rome d'un savoir astronomique et géographique (on songe bien sûr au parallèle, pour la philosophie, de la bibliothèque de Persée), une telle ostension de ces objets aurait évidemment eu une valeur symbolique, comme la sphère des monnaies de Pompée : c'est aux Romains qu'il revenait désormais de détenir les représentations de l'univers. Et ceci se place, pour le second cas, en 63, date du triomphe retardé de Lucullus, deux ans avant celui de Pompée.

La place centrale d'Auguste dans le livre est rendue manifeste par un document, les *Res gestae diui Augusti*, que C. NICOLET analyse comme une source géographique (chap. I) et par trois monuments, l'*horologium* du Champ de Mars (p. 29-30) et le Sebasteion d'Aphrodisias (p. 66-68), récemment fouillés, ainsi que

la carte d'Agrippa (chap. V). Cette dernière, entreprise par ordre de M. Agrippa, achevée par Auguste, se trouvait dans le Porticus Vipsania (Pline, *N. H.*, 3, 17) et il s'agissait, selon C. NICOLET, d'une carte du monde habité (pas seulement de l'Empire romain), puisqu'elle mentionnait la ville parthe de Spasinou Charax (à l'embouchure du Tigre). Le texte de Pline invoqué, *N. H.*, 6, 139 : *et maritimum et iam Vipsania porticus habet*, résulte en fait d'une correction, reçue par tous les éditeurs, de leçons *uipsanda* ou *inpsanda* et *portum*. Cette correction n'est pas sans inconvénients : la place de l'adjectif référentiel avant le substantif, la métonymie *porticus Vipsania* pour *porticus Vipsaniae forma*, et l'emploi de l'inanimé *porticus* comme sujet de *habet* avec objet et attribut de l'objet, rendu (p. 109) par « en fait une ville maritime ». Le doute ne porte pas sur l'essentiel : l'existence d'une carte dans le portique Vipsania est sûre, et d'autres indices (les distances données par Strabon, cf. p. 112) permettent de penser que cette carte était bien une carte du monde habité. Peut-être ne faut-il pas trop tirer de ce texte corrigé. C'est un des deux seuls points d'interprétation textuelle (le second est un passage de la Table d'Héraclée, voir plus bas) sur lesquels on hésitera peut-être à suivre complètement C. NICOLET, qui traduit et commente avec précision et prudence un grand nombre de textes grecs et latins (voir par exemple l'analyse de Vell. Pat., 2, 39, 2, p. 61-62, et la correction d'une interprétation erronée de *proponere* dans Pline, 35, 25, p. 109 et 266). Il faut à ce propos noter avec satisfaction que la maison Fayard, assumant pleinement son statut d'éditeur scientifique, a permis à l'auteur de citer abondamment, en langue originale, textes grecs et latins.

Le second versant de l'ouvrage est consacré aux réformes administratives d'Auguste liées à la connaissance de l'espace géographique, du nombre des hommes, des ressources agricoles, financières, militaires. C'est un des mérites d'Auguste d'avoir su, quand il le fallait, tenir compte des contraintes nouvelles nées de l'agrandissement de l'Empire : grâce à ses réformes, les vieilles structures démographiques (le cens républicain, obligeant les citoyens à faire eux-mêmes une déclaration verbale, à Rome, devant les magistrats), administratives (la disparité des municipes, colonies, peuples de l'Italie, inclus avec la ville même de Rome sans logique géographique dans les vieilles « tribus »), laissèrent place à des structures plus générales, un recensement étendu aux provinces et effectué localement, et de nouvelles circonscriptions administratives : les onze régions de l'Italie et les quatorze régions de Rome (chap. VIII et IX).

La date d'apparition d'un cadastre à Rome est difficile à préciser : C. NICOLET tire d'un article de la Table d'Héraclée l'idée que les édiles, à l'époque de rédaction de la loi (entre 75 et 45 ?), devaient s'appuyer sur un cadastre pour pouvoir, dans le cas exceptionnel où les propriétaires manquaient à assurer l'entretien obligatoire de la portion de voirie située devant leur domaine bâti, porter à leur débit en vertu de la loi une créance au profit de l'État correspondant au coût d'affermage à un entrepreneur de ces travaux d'entretien. En fait, le *caput* (p. 175-176 et 289) ne mentionne que des informations (identité du propriétaire défaillant, longueur sur rue de son immeuble, largeur de la rue) que l'édile pouvait obtenir par « enquête de voisinage » ou mesure effectuée, préalablement ou dans ces cas exceptionnels, sur le sol public de la rue. Dans la pratique, les manquements de tel ou tel propriétaire devaient être porté à la connaissance de l'édile par dénonciation (du voisin d'en face, à n'en pas douter), avec indication du fautif. Remarquons encore que le *caput*, lorsqu'il enjoint à l'édile de faire afficher ces informations devant son tribunal, n'indique pas qu'il doit les transcrire d'une *forma* ou de *tabulae* officielles. Ces remarques n'excluent nullement l'existence d'un cadastre romain dès cette époque (cf. p. 176 un autre argument tiré de Suétone), mais la Table d'Héraclée à elle seule ne permet pas, me semble-t-il, de l'affirmer à coup sûr.

Quelle que soit l'interprétation à laquelle on se range, on voit à quel point sont concrètes certaines des questions que se pose M. NICOLET : c'est que le « métier d'administrateur romain » repose sur ces techniques d'arpentage, de cadastrage, de cartographie, d'archivage, de recensement. Mais ce livre solidement informé (comme en témoignent soixante-quinze pages de notes en typographie serrée et vingt de bibliographie) n'a pas pour seul mérite de nous fournir sur de nombreux points des données précises, il nous rappelle combien l'érudition, dès lors qu'elle est mise au service d'une vision ample et d'une perspective générale, peut être passionnante : derrière ces techniques et leur évolution, c'est en effet l'évolution d'un empire vers un État de type moderne que nous montre M. NICOLET.

Philippe MOREAU.

Ernst KÜNZL, *Der römische Triumph : Qiegesfeiern im antiken Rom* : Munich, Verlag C. H. Beck, 1988, 171 pages, 100 illustrations dans le texte.

Ce petit livre se transporte facilement dans un sac, et c'est sans doute pour cette raison qu'il se présente en partie comme un guide pour touristes cultivés. Après un exorde où est commenté — brièvement — le texte le plus précis dont nous disposons sur la question, le récit par Flavius Josèphe VII, 3-7 du triomphe de Vespasien sur Jérusalem, l'auteur se met en devoir de nous emmener le long du parcours que suivaient les triomphateurs : *circus maximus* et arc de Titus (chap. II), *porta triumphalis* et *circus Flaminius* (chap. III), avant de décrire par le menu les différents arcs de triomphe de Rome. Dans cette première partie, les travaux de F. COARELLI sont évidemment à l'honneur, bien que l'auteur n'ait pas pu connaître sa dernière publication sur le Forum Boarium. Suit l'étude de l'organisation matérielle des différents types de triomphe (chap. V), où nous trouvons peu d'innovations par rapport au Daremberg-Saglio, mais la clarté des explications et des références, ainsi que l'abondance de l'illustration, ne font pas regretter ces illustres prédécesseurs. Le chapitre VI repose, en des termes qui également n'ont guère évolué depuis le début du siècle, le vieux problème de l'identification du triomphateur à Jupiter ; il est certain que sur ce sujet épineux, utiliser par exemple la contribution de M. LEMOSSE dans *Aufstieg und Niedergang* (cité pourtant en bibliographie) aurait permis de nuancer certaines affirmations. Après un coup d'œil sur l'accumulation de trésors artistiques permise par les triomphes, l'auteur intitule « ewiger Triumph » un chapitre qui est surtout consacré aux changements de conception de l'époque impériale, avant de terminer par le devenir byzantin, chrétien et moderne de la cérémonie. Textes (traduits), notes, bibliographie, chronologie, références des illustrations et index terminent cette synthèse qui ne vise pas à l'originalité, mais réunit dans un style clair et sous un format commode l'ensemble des connaissances acquises.

Richard ADAM.

S. DIXON, *The Roman Mother* : Londres & Sidney, Croom Helm, 1988, 286 pages.

Dans cet ouvrage d'un intérêt incontestable, Suzanne DIXON analyse de façon détaillée le statut social de la mère à Rome et ses relations avec ses enfants. La tentative est d'autant plus méritoire que les documents sont rares : les sources littéraires, outre qu'elles sont presque exclusivement masculines, ne concernent pratiquement que l'aristocratie. Pour les classes inférieures, on n'a guère que le témoignage, nécessairement limité, de l'épigraphie.

Le portrait que brosse S. DIXON de la mère romaine ne ressemble en rien à l'image idéale qu'en a notre propre civilisation. Certes à Rome la maternité est con-

sidérée en soi comme une vertu et les écrivains romains n'ont pas assez de superlatifs pour louer les mères admirables que furent une Cornélie ou une Atia. Mais ce n'est pas leur tendresse maternelle qui fait l'objet de ces éloges. A Rome la mère ne se consacre pas, — et n'est pas censée se consacrer —, aux soins attentifs qu'exige un tout petit. On ne la voit ni nourrir ni choyer son enfant : c'est une nourrice qui est chargée de s'occuper de lui. Il est ensuite confié au pédagogue, aux précepteurs. Aucun indice ne laisse supposer une répartition des comportements entre les parents, qui attribuerait à la mère la tendresse et l'indulgence et laisserait la sévérité au père. La mère peut certes se montrer affectueuse, mais ce n'est pas là ce qu'attend d'elle la société. La mère idéale est celle qui veille avec rigueur à l'éducation morale et civique de sa progéniture. Le mérite de la mère des Gracques tient en deux mots : *disciplina ac seueritas*.

D'où vient cette autorité morale de la mère romaine, dans une société où la femme était considérée comme une éternelle mineure ? S. DIXON soutient qu'il faut en chercher l'origine dans des facteurs économiques. La matrone pouvait détenir une fortune personnelle ; en outre la veuve pouvait gérer les biens de son mari défunt en attendant de les transmettre à leurs enfants communs. Dans tous les cas elle pouvait, de son vivant ou par testament, favoriser l'un ou l'autre de ses enfants. D'où une relation mère-enfant très différente de la nôtre : au lieu d'un lien étroit d'intimité presque charnelle, limité à l'enfance, elle exige de l'enfant, pendant sa vie entière, le respect et l'obéissance qui constituent la *pietas*, vertu primordiale aux yeux des Romains. En revanche la mère investit ses propres ambitions dans la carrière de son fils, à laquelle elle contribue activement et dont elle tire une gloire personnelle : elle reste en relation constante avec sa fille et lui accorde aide et protection si le besoin s'en fait sentir.

On regrettera que l'auteur attribue essentiellement à des raisons d'ordre économique l'origine de l'autorité maternelle à Rome ; elle était certainement liée en premier lieu au prestige du statut matronal, dont l'épouse bénéficiait de par son mariage, qu'elle eût ou non des enfants. Mais S. DIXON a mis au jour un élément non négligeable du statut maternel en montrant l'importance de la dépendance financière des enfants par rapport à leur mère. Enfin on lui saura gré d'avoir tenté de reconstituer aussi le statut de la mère dans les classes inférieures de la société, en ayant la sagesse de ne pas chercher à faire dire aux documents plus qu'ils ne peuvent et de bien montrer les limites qu'impose une reconstruction parfois hypothétique et fondée sur la vraisemblance quand le manque de sources ne permet pas la certitude.

N. BOËLS-JANSSEN.

Stanislaw MROZEK, *Les distributions d'argent et de nourriture dans les villes italiennes du Haut-Empire romain* (collection Latomus, 198) : Bruxelles, Latomus, Revue d'Études Latines, 1987, 115 pages.

C'est un chapitre de l'histoire de l'évergétisme romain à l'époque impériale que Stanislaw MROZEK s'est proposé de récrire dans ce livre bref et dense, qu'on lit avec autant de plaisir que de profit. A Rome, centre du pouvoir, les distributions sont assurées par l'empereur ; dans les villes de l'Italie et des provinces, l'oligarchie municipale se fait un point d'honneur d'assurer cette fonction, qui semble avoir joué un rôle fondamental dans le maintien des structures sociales et dans l'idéologie des classes dominantes.

Comme on pouvait s'y attendre, S. MROZEK s'appuie essentiellement sur des sources épigraphiques ; à l'occasion, des textes littéraires et quelques éléments d'histoire monétaire et financière viennent compléter le tableau très fouillé qu'il nous

propose. La première enquête porte sur les cadres chronologiques et territoriaux ; l'auteur étudie les formulaires des inscriptions, pour nous montrer que les occasions de distributions les plus fréquentes ont été les dédicaces de statues, et à un moindre degré les anniversaires des personnages honorés ou des membres de leur famille. Des formulaires on passe assez facilement aux critères de datation ; les inscriptions les plus nombreuses datent du IIe siècle ; elles sont relativement rares dans le nord de l'Italie, fréquentes dans le centre et le sud.

Le chapitre II traite des genres de distributions et de leur organisation. Bien entendu, on distribuait soit de l'argent, soit de la nourriture. Mais qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, le vocabulaire même avait son importance. *Epulum* ou *diuisio, cena, crustulum et mulsum, uisceratio,* tous ces termes avaient un sens précis, et ce n'est pas toujours exactement celui que croyait MARQUARDT. Seules les distributions d'argent peuvent donner lieu à des calculs précis ; on s'aperçoit alors que les distributions dans les villes de l'Italie portaient sur des sommes moins élevées que les congiaires à Rome : cette différence était intentionnelle, car elle exprimait la supériorité de la « libéralité » impériale sur toutes les formes de la générosité privée. D'un point de vue concret, l'organisation de ces fêtes de l'évergétisme pouvait varier d'une ville à l'autre ; une chose est certaine, et semble leur avoir été commune : les distributions ne concernaient qu'un nombre assez limité de personnes, il n'y en avait pas pour tout le monde, et les retardataires risquaient de rentrer chez eux les mains vides.

Les deux derniers chapitres du livre étudient successivement les donateurs et les bénéficiaires des distributions. Ce sont à peu près les mêmes ! Les décurions d'abord, puis les *seuiri Augustales* et les *Augustales,* et d'autres éventuellement. Parmi les donateurs, les sénateurs ont joué un rôle important au Ier siècle, pour lancer l'institution, en quelque sorte. Parmi les bénéficiaires, on trouve toutes sortes de collèges, notamment funéraires. Fait notable, le petit peuple n'a que médiocrement profité des distributions : S. MROZEK montre de façon tout à fait convaincante que ces libéralités ne sont pas des actes de solidarité ou de bienfaisance, et moins encore une forme antique de sécurité sociale — même si elles ont pu améliorer l'ordinaire des pauvres et si quelques parasites ont pu essayer d'en vivre — mais qu'elle sont avant tout des gestes de nature politique et idéologique, l'expression d'une société dans laquelle l'argent tourne en circuit fermé et où les riches donnent aux riches, ce qui déclenchait la colère de Juvénal. Non sans courage, S. MROZEK se risque à des estimations chiffrées ; et il montre bien que si les distributions ont pu écorner quelques fortunes — les moyennes plus que les grosses, évidemment — elles n'ont jamais sérieusement mis en danger les structures de la société antique.

(Signalons que le texte de Pline le Jeune, I, 15, cité page 39, ne semble pas correctement interprété. Pline avait préparé un repas frugal et simple, comme il sied à un intellectuel, et il se plaint de son correspondant qui a préféré se faire inviter ailleurs, pour y manger des plats plus chers ; la comparaison avec les *cenae* publiques des villes italiennes ne paraît pas adéquate.)

Il reste que nous devons féliciter S. MROZEK pour cette enquête diligente et précise, et le remercier pour l'effort qu'il a fourni de la publier dans notre langue.

Hubert ZEHNACKER.

Gerold WALSER, *Die Einsiedler Inschriftensammlung und der Pilgerführer durch Rom (Codex Einsidlensis 326)*, Facsimile, Umschrift, Uebersetzung und Kommentar (Historia, Einzelschriften, H. 53) : Stuttgart, Fr. Steiner, 1987, 230 pages et 8 planches.

L'Anonyme d'Einsiedeln est connu de tous les épigraphistes et de tous les historiens de Rome pour avoir copié et ainsi sauvé les textes de maintes inscriptions qui ont disparu après son séjour à Rome. Qui ne connaît au moins la célèbre inscription de la Colonne Trajane, *C. I. L.*, VI, 960, dont il ne reste aujourd'hui que quelques lettres : gravée en 113 sur l'ordre du Sénat et du peuple romain pour honorer l'empereur vainqueur des Daces, elle voulait aussi célébrer l'énorme travail de nivellement de la colline (le Quirinal) puis de construction sur place qui avait été effectué pour édifier le Forum et la colonne géante destinée à commémorer, en le racontant sur quelque 200 mètres de reliefs, l'exploit impérial : *ad declarandum quantae altitudinis mons et locus tantis operibus sit egestus*. On se souvient du brillant commentaire qui ouvre le livre, toujours indispensable, de J. CARCOPINO sur *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*.

Que l'auteur du manuscrit, un moine pèlerin, ait copié lui-même les textes, ou qu'il ait utilisé des copies antérieures, peu importe au fond. C'est une excellente idée qu'a eue le professeur G. WALSER de publier — disons-le tout de suite — de manière parfaite le manuscrit que la bibliothèque de l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln a recueilli au IX^e^ siècle.

Le document est important à plusieurs égards : non seulement parce qu'il constitue le plus ancien recueil d'inscriptions, mais aussi parce qu'il contient en outre un itinéraire pour pèlerins à travers Rome et une description du mur d'enceinte de la ville.

Les inscriptions sont au nombre de quatre-vingt-trois, toutes latines, sauf deux grecques : l'une est l'épitaphe du savant. L. Iulius Vestinus, qui fut directeur du Mouseion d'Alexandrie, puis des bibliothèques de Rome et enfin *procurator a studiis*, puis *ab epistulis* d'Hadrien. L'autre est une mosaïque inscrite (du VIII^e^ s.) du monastère de Saint-Pierre à Pavie. Presque tous les textes ont été copiés à Rome, ou autour de Rome (celui de Vestinus sur la route d'Ostie). Parmi eux figurent notamment les inscriptions des ponts, celles des arcs — de Titus au Circus maximus et sur le Forum, de Septime Sévère sur le Forum, de Constantin près du Colisée —, aussi les onze inscriptions du Mausolée d'Hadrien (toutes perdues aujourd'hui). En dehors de ces textes Romains, seules ont été copiées en Italie des inscriptions de Pavie : celles, bien connues, de l'arc d'Auguste, l'inscription honorifique d'un magistrat municipal de *Ticinum*, Sex. Sextilius Fuscus, et le texte tardif mentionné plus haut. Pavie était une étape sur le chemin de Rome. Le moine pèlerin s'y arrêta au cours de son voyage. Tous ces textes sont présentés par G. WALSER selon la copie, en général excellente, de l'Anonyme, un moine cultivé sans aucun doute, qui connaissait non seulement le latin et le grec, mais aussi les abréviations épigraphiques. Puis sont indiquées les améliorations de lecture intervenues depuis la première copie ; elles sont suivies d'une traduction et d'un commentaire, volontairement sobre, mais qui souligne bien les centres d'intérêt des textes.

On suit également avec grand profit les cheminements du moine pèlerin à travers Rome : HÜBNER en 1907 en dénombrait treize ; G. WALSER les réduit à douze, qu'il décrit avec science et précision. On peut encore les recommander aujourd'hui aux visiteurs attentifs et peu pressés. Vient enfin la description du mur d'Aurélien, restauré ensuite par Honorius : la description qui part de la Porta S. Petri au Vatican en direction du nord et de l'est pour aboutir au Mausolée d'Hadrien nomme quatorze portes ; manquent seulement la Porta Ardeatina et la Porta Septimiana.

On voit tout l'intérêt d'un texte qui donne une image si précise de la Rome qu'a vue Charlemagne quand il est venu se faire couronner à Saint-Pierre le 25 décembre 800. Il est bien possible que le moine d'Einsiedeln ait fait partie du voyage.

Marcel LE GLAY.

M. GOODMAN, *The ruling class of Judaea. The origins of the Jewish revolt against Rome A. D. 66-70* : Cambridge University Press, 1987, XIII + 263 pages, 2 cartes.

Bien que classique, la question des origines de la guerre juive continue de susciter des débats. Aux cinq grandes causes admises par les historiens modernes (l'incompétence des procurateurs, la dureté de l'occupation romaine, l'intransigeance de la religion juive, la violence des conflits sociaux à l'intérieur de la Judée et la rivalité exacerbée avec les populations hellénisées des villes voisines), l'auteur propose d'en ajouter une sixième, dont le rôle aurait été déterminant : l'ambition forcenée d'une classe dirigeante assoiffée de pouvoir mais discréditée aussi bien aux yeux des Romains qu'à ceux du peuple juif. Ce livre à thèse prend logiquement la forme d'une démonstration : la première partie s'attache à donner une définition sociologique de cette classe dirigeante au I^er^ siècle de notre ère en étudiant successivement sa fragile position politique (puisqu'elle est issue de l'entourage exécré d'Hérode), sa situation économique et sociale, ses idées religieuses (avec d'utiles pages sur les Sadducéens, les Pharisiens, les Esséniens et la « quatrième philosophie », dont Josèphe aurait à dessein beaucoup exagéré le rôle dans l'insurrection). Le 5^e^ chapitre, reprenant (non sans quelques redites) les analyses du 2^e^, montre comment elle restait, en 66 comme en 6 après J.-C., largement artificielle, sans institutions représentatives et également suspecte au peuple, pour qui elle représente le parti de l'étranger, et à Rome, qui lui reproche d'être incapable d'endiguer le mécontentement croissant dans le pays. En définitive, c'est parce qu'ils n'ont pas réussi à conquérir la confiance de Rome que les dirigeants juifs ont été contraints de prendre la tête de la révolte pour conserver leur pouvoir politique. La seconde partie propose la vérification de l'hypothèse, sous la forme d'une histoire détaillée des luttes des factions à Jérusalem depuis le milieu des années 50 jusqu'à la chute de la ville : ce sont toujours les « chefs des prêtres » qui se disputent l'appui des factions et c'est leur participation qui a transformé un soulèvement populaire, comme il y en avait tant eu au I^er^ siècle, en guerre d'indépendance. Ainsi s'explique la brutalité de la réaction romaine (chap. 10), d'autant que Vespasien avait besoin, comme le note justement l'auteur, d'un succès extérieur pour fonder son régime.

Dès lors, la politique de réconciliation prônée par Josèphe était vouée à l'échec. L'auteur montre bien comment dans la *Guerre des Juifs*, l'ancien commandant en chef en Galilée essaie de disculper les notables modérés pour attribuer la responsabilité de la rébellion à des « révolutionnaires » ou des « brigands » d'origine apparemment plus populaire. Ses subtiles analyses, distinguant dans le récit l'historien de l'apologétiste, sont en général convaincantes, même si la logique de sa démonstration l'entraîne parfois un peu trop loin, comme dans le cas de Simon bar Gioras, que seul l'argument *a silentio* permet de classer dans les rangs des notables. Nous manquons évidemment d'une source qui puisse contrebalancer le témoignage de Josèphe : la tradition rabbinique et les documents archéologiques, remarquablement exploités, ne peuvent fournir qu'un éclairage indirect, et l'argumentation ne parvient pas toujours à dépasser le stade de la vraisemblance historique. La deuxième grande question posée par l'auteur est celle de la responsabilité romaine : l'incurie des procurateurs paraît avérée (*durauit patientia Iudaeis* dit Tacite lui-même), mais

il est moins sûr que le « système d'administration provinciale romain » (notion encore bien vague au Ier siècle), fondé sur la coopération avec les plus riches, ait empêché plus que d'autres les élites de Judée de s'intégrer à l'État romain. Notons qu'il existe en 66 des Juifs chevaliers romains (*Bell. Iud.*, II, 308) et que l'absence de sénateurs ne saurait étonner à cette date. La comparaison avec la Gaule, longuement développée dans le chapitre 10, ne convainc pas non plus totalement. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'absoudre Rome, mais de montrer combien l'importance relative des différentes causes de la guerre reste difficile à apprécier. L'auteur, du reste, s'il privilégie la responsabilité politique des dirigeants juifs et romains, sait aussi montrer comment le drame de 66 s'inscrit dans l'histoire unique du peuple juif, dans ses rapports compliqués avec l'hellénisme (puis avec des Romains nommés Pompée, Gabinius, Cassius), dans le difficile héritage hérodien et dans cette crise d'autorité, politique mais aussi religieuse, qui caractérise la société juive du Ier siècle après J.-C. Ce n'est pas un des moindres intérêts de cette étude dense et stimulante, très bien informée et qui rendra de grands services aux côtés des ouvrages classiques d'E. SCHÜRER (récemment réédité avec la collaboration de M. GOODMAN) et d'E. M. SMALLWOOD.

François BÉRARD.

J. REYNOLDS, R. TANNENBAUM, *Jews and Godfearers at Aphrodisias. Greek Inscriptions with Commentary* : Cambridge Philological Society, Supp. vol. 12, 1987, 149 pages, 19 illustrations.

L'ouvrage est consacré à deux inscriptions grecques gravées sur deux faces d'une stèle récemment découverte en Carie. Malgré la différence d'écriture, elles dateraient de la même époque : sans doute la fin du IIe ou le début du IIIe siècle de notre ère. Les noms présents sur les deux faces appartiendraient à une même liste de donateurs (respectivement 27 et 61 lignes). Divers éléments — en particulier les anthroponymes — permettent d'établir l'origine juive de l'inscription. Celle-ci rend hommage aux membres d'une société charitable. La stèle renseigne sur certaines institutions de cette communauté juive d'Aphrodisias (dont on ignorait jusqu'alors l'existence). L'importance de ce document provient surtout de l'emploi fréquent des adjectifs προσήλυτος et θεοσεβής. L'acception juridique du premier trouve ici une confirmation. La signification du second apparaît plus clairement : les « craignant-Dieu » sont des Gentils attachés au judaïsme. Ils portent — sauf exceptions — des noms païens. Ils participent aux activités de la synagogue, aux œuvres charitables et parfois à un cercle d'étude. Ils appartiennent à des milieux sociaux divers : on compte parmi eux des magistrats, des employés, peut-être des esclaves. Leur activité professionnelle semble, dans certains cas, incompatible avec le respect de la Loi juive : les « craignant-Dieu » n'étaient sans doute pas astreints à la même observance que les Juifs. L'inscription de la face b présente les deux groupes de façon bien distincte. Pour les θεοσεβεῖς, l'infériorité n'est pas sociale mais religieuse. Une attention particulière est également consacrée aux termes suivants : πάτελλα, qui rend l'hébreu *tamhui*, « collecte de nourriture pour les pauvres » ; δεκανία : ce mot peu usité, qui apparaît pour la deuxième fois dans une inscription juive, y prend peut-être un sens particulier, par ailleurs non attesté ; ψαλμο[λόγος] : que les éditeurs aient raison de conjecturer un terme si rare ou qu'il faille lire ψαλμῳδός, l'emploi de cet adjectif pour qualifier un membre de la communauté suggère, selon eux, une récitation liturgique du Psautier dans sa version grecque.

Les auteurs donnent de cette communauté juive l'image d'un groupe attaché à ses traditions mais ouvert sur l'extérieur (en particulier sur le plan linguistique).

Les trois axes du commentaire présentent un vif intérêt : R. TANNENBAUM replace les termes principaux de l'inscription dans leur perspective institutionnelle et historique. Il multiplie les allusions au judaïsme de langue grecque et surtout au rabbinisme. Outre sa contribution épigraphique, J. REYNOLDS propose deux études. La première est consacrée aux quelques 130 noms propres des deux inscriptions (l'auteur insiste sur la proportion importante de noms romains ou romanisés) ; la seconde porte sur les noms de métier. L'analyse, ici particulièrement fine, fournit une représentation intéressante de la société du IIIe siècle dans une province impériale d'Asie Mineure.

Même s'il s'agit d'une liste de donateurs, on aurait souhaité une traduction du texte. La rareté de certains noms de métier la rendait nécessaire. Or, seules les huit premières lignes sont traduites (p. 41). Pour certains cas litigieux, les auteurs ne prennent parti ni dans la restitution du texte ni dans le commentaire. Ainsi, le terme abrégé λευ (face b, l. 51) est présenté comme un nom propre à la p. 108 et comme un qualificatif de métier aux p. 120-121. Paradoxalement l'alternative apparaissait plus clairement dans la courte note consacrée à cette abréviation (p. 13). Le traitement du nom propre Ἰούνβαλος suggère une remarque analogue (p. 12, 106, 108). Au chapitre III, les allusions — souvent longues — au rabbinisme restituent le tâtonnement de l'analyse. Une présentation sélective, mentionnant les seuls rapprochements éclairants, eût été plus appropriée. Souvent invoqué, le témoignage de la *Septante* est exploité de façon contestable : « ξένος est une fois utilisé dans la *Septante* pour un prosélyte » (p. 47). En fait, il est employé pour rendre *gér* et c'est R. TANNENBAUM qui donne à ce dernier terme le sens de « prosélyte ». Le traducteur de *Job*, lui, a compris ici « étranger ». Pour le dire autrement, le fait que προσήλυτος rende majoritairement *gér* dans la *Septante* ne permet pas de dire que ξένος, employé pour traduire ce mot hébreu, en vient lui-même à signifier προσήλυτος. Conscient ou non, un tel jeu de miroirs sémantiques fait oublier que la *Septante* est une œuvre littéraire, non le reflet (combien indirect) d'un idiolecte hébréo-grec (combien hypothétique). Commentant l'adjectif φιλομαθής présent dans la dédicace de l'inscription, R. TANNENBAUM ne s'arrête pas à la triple mention du terme dans le Prologue du *Siracide*. Pourtant, ce texte, directement rédigé en grec pour des Juifs hellénophones, revêt un grand intérêt documentaire (p. 30-34). A la p. 101, il faut lire II et non IV *Ezra* ; la référence à Prov. 14.9 est erronée (p. 107).

Dans la dédicace (face a, l. 5), on propose de restituer παντευλογ[ητῶν] et non παντευλογ [ούντων], retenu par les auteurs (p. 34-37). On opposera à leurs arguments les objections suivantes : les grands onciaux, légèrement postérieurs à l'inscription, manifestent dans la *Génèse* de fréquentes hésitations entre εὐλογητός et εὐλογούμενος (cf. E. HATCH, H. A. REDPATH, *A Concordance of the Septuagint*, s. v.). Dans le *De migratione Abrahami* (§ 106-108), Philon d'Alexandrie recourt aux deux mots pour qualifier Abraham et précise la nuance qui les distingue. L'emploi d'εὐλογητός ne semble donc pas dévolu à Dieu. L'idée qu'un groupe d'hommes soit *entièrement* béni n'est pas contraire à « l'esprit du judaïsme » (p. 35) : Abraham est béni « κατὰ πάντα » (*Gen.*, 24.1). On rappellera en outre que le recours à des composés et à des surcomposés est très courant dans la κοινή ; l'*Index* de X. JACQUES et la *Clavis* de Ch. A. WAHL et de J.-P. BAUER confirment la fréquence de préverbiations en παν- dans les textes juifs postérieurs à l'ère chrétienne. La solution adoptée par les auteurs n'aboutit pas à un sens satisfaisant : 1) *barah* ainsi qu'εὐλογεῖν ne sont jamais employés sans complément d'objet (l'exception mentionnée à la p. 35 n'est pas véritablement significative) ; 2) les auteurs traduisent παντευλογοῦντες par « ceux qui bénissent (Dieu) complètement » ou « ceux qui récitent constamment des bénédictions ». Or, le *Talmud* mentionne des degrés dans

la prière (« approfondir sa prière », non dans la bénédiction humaine. Par ailleurs, un homme peut *prier* indéfiniment, non *bénir* sans cesse. Dans une traduction de l'hébreu, le premier préverbe — qu'il ait une valeur intensive ou durative — pourrait déterminer un verbe comme « prier », non comme « bénir ». Les auteurs paraissent sensibles à cette difficulté : παντευλογοῦντες, traduit par « to praise » (« louer ») à la p. 41 est spontanément rendu par « to pray » (« prier ») à la p. 79. Le sens qu'ils proposent conviendrait à un surcomposé de προσεύχεσθαι, non d'εὐλογεῖν. On doit, selon nous, lire à la l. 5 de la face a παντευλογ[ητῶν] ou παντευλογ[ουμένων].

Fondés sur une parenté de signification, les rapprochements entre prénoms grecs et hébreux sont parfois incertains. Les mots apparentés au prénom Ἱλαριανός rendent chez les traducteurs et les réviseurs de la *Septante* des termes hébreux plus forts que celui dont dérive Isaac (p. 102). Le rapport entre Καλλίκαρπος et Éphraïm surprend (*ibid.*). On ne peut voir en Χαρῖνος un équivalent de *Hanan* : le verbe *ḥanan* n'est jamais traduit dans la LXX par χαρίζεσθαι mais par οἰκτείρειν ou ἐλέειν (p. 104). Dans l'inscription les noms d'origine biblique sont pour moitié indéclinables (comme en hébreu), pour moitié dotés d'une désinence (comme en grec). La première catégorie constituerait l'indice d'une résistance à l'hellénisation et d'un intérêt porté par les Juifs d'Aphrodisias à leurs traditions (p. 95). Trop souvent les noms indéclinables de l'inscription sont opposés à la forme hellénisée, présente chez Flavius Josèphe. Or, Josèphe ne témoigne pas vraiment de l'onomastique « vivante » mais la reformule selon son projet littéraire. La documentation papyrologique n'est évidemment pas négligée (voir p. 111, n. 1). Plus approfondie, son analyse aurait peut-être permis d'apprécier la véritable portée sociale que possède au III^e^ siècle une désinence grecque à la fin d'un nom biblique. Faute de cela, les considérations générales tirées, à la fin de l'ouvrage, des données onomastiques de l'inscription apparaissent un peu vagues (p. 124-125).

Les auteurs ont néanmoins su satisfaire la curiosité que suscitera la stèle d'Aphrodisias auprès de lecteurs venant de disciplines diverses (épigraphie, lexicographie, histoire). En multipliant les perspectives et les rapprochements, ils proposent un ouvrage savant et d'intérêt général.

Olivier MUNNICH

Frank KOLB, *Diocletian und die erste Tetrarchie. Improvisation oder Experiment der Organisation monarchischer Herrschaft?* (Untersuchungen zur antiken Literatur und Geschichte, 27) : Berlin-New York, W. de Gruyter, 1987, X + 207 pages, 4 pl.

L'auteur de cet ouvrage, professeur à l'Université de Tübingen, n'entend pas examiner le règne de Dioclétien dans tous ses aspects; il laisse volontairement de côté aussi bien la politique religieuse que les grandes mesures administratives et financières ainsi que les expéditions militaires. Ce qui l'a intéressé en tout premier lieu, c'est l'organisation politique qui a été établie au sommet de l'État romain, la définition la plus exacte possible de ce qu'a été le régime dyarchique, puis tétrarchique, surtout comment il a été instauré, quelle en a été l'évolution au cours du règne, quelles ont été les causes de cette naissance et de cette évolution. Dans un exposé dense, réfléchi, bien fouillé, solidement charpenté, il a consacré l'essentiel de ses efforts à dégager la chronologie aussi précise que possible des étapes de la progression, seule capable de fournir des indications sur ce qu'ont pu être les intentions de l'empereur principal, la part que les événements extérieurs ont eue dans cette genèse, le degré d'improvisation et la manière dont un plan prévu à l'avance (mais à quel moment?) a pu être imaginé et précisé, puis appliqué jusqu'à

l'abdication elle-même qui fut elle aussi programmée. Pour étayer le cheminement de ses propres déductions, l'auteur utilise avec beaucoup de discernement les diverses sources littéraires, les monnaies, les inscriptions, les papyrus et analyse assez longuement pour les soumettre au feu de sa critique les observations et conclusions de tous ses devanciers avant de proposer ses solutions personnelles. Il nous apporte ainsi, sur un sujet difficile mais important, une mise au point bienvenue à laquelle on devra dorénavant se reporter sans cesse.

Le point de départ est constitué de toute évidence par la date même de la proclamation de Dioclétien comme Auguste par les troupes en Orient à la suite de la mort de Numérien, date longtemps discutée mais maintenant fixée avec assurance au 20 novembre 284 depuis la publication du papyrus 1 de Panopolis par T. C. SKEAT en 1964. Le nouveau prince n'est devenu le maître de l'Occident qu'après la défaite et la mort de Carin à la bataille du Margus, pour laquelle il admet la date que j'ai proposée en 1980 dans les *Mélanges Jean Lafaurie*, en septembre-octobre 285. Or, étant donné que la nomination de Maximien comme César est postérieure à ce dernier événement, cela élimine d'un coup une bonne part des datations qui avaient été proposées antérieurement, et j'ai satisfaction à constater qu'il adopte aussi comme démontrée celle que j'avais avancée sur des arguments épigraphiques dès 1967, bien que celle-ci ait été ensuite contestée par certains, entre le 10 et le 31 décembre 285; par hypothèse, il énonce une préférence, peut-être un peu audacieuse, pour le 13 décembre. A son sentiment, ces deux *dies imperii* ont été maintenus distincts et fêtés chaque année jusqu'à la fin, alors que j'avais proposé un report au 20 novembre pour Maximien lui-même en 303, au jour des *vicennalia* de Dioclétien, considérés en ce temps comme ceux de Maximien également; il accepte cependant qu'on ait ajouté ce jour-là une salutation impériale à Maximilien, mais, la fête durant selon lui un mois plein (ce qui me paraît plus que discutable), les deux *dies imperii* se trouvaient englobés à l'intérieur de cette durée. Le point peut paraître secondaire, encore qu'il amène à minimiser quelque peu l'impact — que l'auteur exalte pourtant — de la fête vicennale et sa signification profonde dans l'évolution du règne et dans l'affirmation idéologique afférente.

Quant à l'étape suivante, il se débarasse un peu vite du témoignage des *Consularia Constantinopolitana* qui fixent avec précision au 1er avril 286 l'accession de Maximien au rang d'Auguste, avant de choisir pour l'événement un moment plus flou à la fin du printemps ou au début de l'été, de toute façon avant le 28 août. Il en vient ensuite à penser que c'est en ce même jour imprécis que les deux Augustes ont reçu respectivement les surnoms divins de *Iouius* et *Herculius*, et non pas en 287; au passage, il récuse à bon droit toutes les théories échafaudées à partir de phrases, finalement peu claires, du *Panégyrique Latin* III (XI), 19, 1 et de la *Passio Marcelli*; il est toujours imprudent de s'appuyer sur une Passion de martyr pour fixer une chronologie, et c'est pourquoi je suis plus que perplexe quand F. KOLB assure que le 21 juillet était le jour de naissance de Maximien. Ce que je retiens surtout du long développement auquel je fais ici allusion, c'est que la proclamation de Maximien comme Auguste et l'adoption concomitante et les premiers développements de l'idéologie jovienne et herculienne n'ont rien à voir avec l'usurpation de Carausius, qui leur est postérieure et qu'il faudrait placer au plus tôt dans la dernière partie de 286. Ce serait, de la part de Dioclétien, le début de la conception et la première application d'un plan déterminé certes par les événements (la révolte des Bagaudes en Gaule pour le Césarat de Maximien), mais aussi, sur un projet purement politique, par le souci d'assurer la stabilité du pouvoir après les troubles des décennies précédentes.

F. KOLB hésite quelque peu lorsqu'il en vient à la proclamation des Césars en

293. Constance a été investi de son titre le 1er mars, ce que tout le monde admet; Galère a acquis ce même rang soit le même jour (ce que je pense), soit le 21 mai comme le voulait W. SESTON en se référant et se fiant sur ce point au *Chronicon Paschale*. C'est alors que le rôle de Jupiter et d'Hercule nous apparaissent le mieux; non seulement les quatre empereurs règnent par leur grâce et héritent de leurs *uirtutes*, mais, comme le déclare un milliaire épirote, ils sont créés par les dieux et eux-mêmes sont créateurs d'autres dieux, entendons les Césars (*C. I. L.*, III, 710 = *I. L. S.*, 629) : *diis geniti et deorum creatores*. Il y a ainsi une famille régnante de *Iouii*, une autre d'*Herculii*, distinctes l'une de l'autre, mais ayant toujours entre elles ostensiblement des relations de *concordia*. Alors seulement a pu être élaborée la conception idéologique définitive, avec ce système rationnel des deux Césars subordonnés chacun à l'un des Augustes, Joviens en Orient, Herculiens en Occident.

Selon l'auteur, le projet d'abdication remonterait aux années d'avant 300, même s'il n'a sans doute été divulgué que plus tard; l'importance du rythme décennal et vicennal prévu pour les abdications est souligné déjà par le faste donné aux *vicennalia* du 20 novembre 303 et du triomphe célébré ce jour-là, occasion de la première et seule visite que Dioclétien fit à Rome. Pour des raisons contingentes, l'abdication eut lieu seulement le 1er mai 305, mais tous les contemporains n'en disent pas moins que Dioclétien et Maximien avaient régné vingt ans, fiction correspondant à la conception idéologique dans laquelle se mouvait l'ensemble du système. Une mise en scène bien réglée accompagnait les principaux épisodes de cette étonnante construction politique.

L'ouvrage apporte beaucoup d'autres précisions et s'inspire, en les mettant à jour, des travaux de W. ENSSLIN, J. STRAUB et W. SESTON. Il s'achève sur deux études relatives à des monuments publics élevés pendant le règne. C'est d'abord l'arc de Galère à Thessalonique, qui aurait été dressé de 300 à 305 environ, non pour l'occasion de la fête vicennale; sa décoration ne constitue nullement, comme on l'a cru souvent, une illustration du système tétrarchique. Notons à ce sujet que le livre n'aborde nulle part les problèmes liés à la chronologie de la guerre persique. C'est d'autre part l'arc de Dioclétien, non conservé, sur la vie Lata à Rome : F. KOLB le daterait de 297, et non de 293 comme l'a suggéré T. V. BUTTREY en 1983. Je reste fidèle pour ma part à la date traditionnelle et pense en effet qu'il a été élevé pour le triomphe romain de 303, le seul de tout le règne, l'inscription du médaillon conservé se référant aux vœux décennaux des Césars; un autre médaillon devait stipuler à côté les vœux vicennaux des Augustes.

André CHASTAGNOL.

N. LEWIS, *La Mémoire des Sables : La vie en Égypte sous la domination romaine*, préface et traduction de Pierre CHUVIN : Paris, Armand Colin, 1988.

Dans cette même revue (n° 62, 1984, 520-522), javais formulé le souhait que le livre de N. LEWIS, *Life in Egypt under Roman Rule*, paru en 1983, fût traduit en français : voilà mon vœu exaucé. La traduction, à la fois alerte, simple et élégante, respecte le style de N. LEWIS. Le traducteur est aussi l'auteur de la préface, très dense, qui souligne l'intérêt du sujet et ses principaux aspects. Plusieurs nouveautés par rapport à l'édition anglaise : 1) une illustration différente, plus riche, fort bien choisie, d'excellente qualité et placée dans le cours des chapitres (au lieu d'être regroupée en fin de volume), chaque planche comportant sa « légende » sur la page même. A cet égard la n. 12 de la p. 14 rend compte de la part prise par le professeur J. YOYOTTE dans l'établissement des cartes et la recherche de l'illustration et l'on ne peut qu'admirer les résultats de cette fructueuse collaboration (on

regrettera d'autant plus le cliché publié à l'envers d'un papyrus portant un bail de vignoble, p. 162) ; 2) les notes figurent à la fin de chaque chapitre, ce qui rend leur consultation plus aisée que dans l'édition anglaise où elles étaient toutes en fin de volume ; 3) le « Répertoire des textes traduits » que le livre anglais ne comporte pas. D'autre part le traducteur a ajouté quelques éclaircissements bienvenus pour un public de langue française peu au fait de certaines allusions à la littérature anglo-saxonne. Il s'est tiré habilement du difficile problème des mots « techniques » en optant, au cas par cas, pour une solution raisonnable avec le souci de ne pas décourager les non-spécialistes : ainsi « méris » est traduit par « district » et le glossaire, *in fine,* guide le lecteur pour les temps non traduits comme « artabe » ou « toparchie ».

Il reste inévitablement quelques erreurs dans une telle synthèse : par exemple p. 68 ce n'est pas un « récitant homérique » qui reçoit un paiement en drachmes, mais un acteur qui joue une scène de l'épopée, comme l'a montré L. ROBERT — p. 104 Origène n'est pas mort martyr lors de la persécution de Décius, il y a survécu, même si sa mort, survenue peu après, a été hâtée par les tortures subies à ce moment-là — p. 112 la crue du Nil n'est due à « la fonte des neiges sur les monts d'Éthiopie » que dans une très faible proportion ; ce sont en réalité les pluies tropicales qui provoquent le phénomène (voir H. E. HURST, *The Nile,* 1952, 255-258). Mais il convient de souligner surtout combien le livre de N. LEWIS, traduit en français et enrichi de compléments, intéressera un large public, aussi bien des étudiants et des lecteurs cultivés que les historiens de l'Empire romain et les spécialistes de l'Égypte.

G. HUSSON.

R. MAC MULLEN, *Constantine,* Croom Helm : Londres, 1987, 263 p.

Signalons, sous une présentation légère, la réédition de cet ouvrage paru en 1969. L'auteur est un historien d'humeur qui aime à provoquer les réactions. De là une approche toujours très concrète et quasi dévalorisante des problèmes volontairement vus de l'extérieur avec tout leur poids sociologique. Mais il est bon d'échapper parfois à la surinterprétation idéologique. Plutôt que de parler de l'arianisme, MAC MULLEN évoque le gigantisme des statues ou les démons, les barbares dans l'armée et si peu s'engouffrant à travers les brèches du *limes,* les thermes de Trèves ou la *liberalitas* figée de l'Arc de 315. Quant à la trop fameuse conversion, inutile d'ajouter que MAC MULLEN la redimensionne : avant la mise en forme eusébienne, l'événement relève d'une émotion naturellement païenne. Constantin a, comme tant d'autres avant lui, recueilli les *omina* apolliniens ; à l'instar des Panégyristes, il a cru que des armées divines combattaient pour lui, bref, il a constaté la plus grande efficace de l'image apotropaïque dessinée sur ses boucliers. Le choc initial ignore le Christ et jusqu'aux abords de la Seconde Guerre civile le monnayage reste fidèle au Soleil (mais la numismatique est d'une éloquente discrétion et il faudra attendre 350 pour que, dans un contexte qui mériterait d'être vu de plus près, Vétranion fasse graver la légende *Hoc Signo Victor Eris,* ce qui, sans doute, est un prodrome des grands chrismes en plein champ sur les pièces lourdes de Magnence, un autre usurpateur, en 353). La religion de l'empereur demeurera celle d'une piété ritualiste, superstitieuse, sans culture scripturaire, voire antisémite. Étrangère, semble-t-il, à la foi, elle est lente à imprégner la législation et manifeste, y compris à Nicée, la primauté de l'ordre et de la concorde publiques.

L'autre grande affaire du règne sera la fondation de Constantinople. Les répercussions s'étendront sur des siècles mais, dès le moment même, cette cons-

truction menée à vive allure et faisant appel à des artisans venus aussi d'Occident — la Méditerranée enfin réunifiée reprend son rôle de vecteur après deux décennies de fermeture — pèse d'un poids considérable avec, à la fois, de l'enrichissement et de l'inflation. Cette œuvre de beauté et de majesté représente le meilleur aspect de Constantin. Elle ne cache pas cependant la brutalité du conservatisme social dont les apparents adoucissements relèvent de la rhétorique ou des ruses de l'*ars gubernandi*. La légende noire de Constantin a commencé très tôt. Après les attaques de Julien qui lui étaient propres, la dynastie valentinienne a continué la dégradation de l'image. Dans ce débat, MAC MULLEN n'est pas un très chaud défenseur de l'empereur. Insistant sur la sauvagerie, la crédulité, la vanité, le puritanisme, le manque de délié intellectuel, les hésitations face à un Christianisme qui, de secte tolérée, est rapidement par le nombre devenu un allié du pouvoir, il ne lui reconnaît que d'avoir été capable d'administrer l'Empire. « His motive was not to save souls but, one may almost say, bodies ». L'eût-il fait qu'on l'aurait béatifié. Mais à défaut d'être un saint, Constantin a redonné un siècle de vie à la *Romanitas*. Axé sur la biographie et donc sur ce qu'on peut deviner des tréfonds du personnage, ce livre l'a peut-être oublié et, fatigué d'une longue tradition hagiographique, n'a pas craint de faire quelques pas vers le paradoxe à la Voltaire. Au lecteur de rêver maintenant sur cette effigie au front étroit mais à la forte machoire.

J.-P. CALLU.

Françoise LETOUBLON, *Fonder une cité. Ce que disent les langues anciennes et les textes grecs et latins sur la fondation des cités* (Publications de l'Université de Langues et Lettres de Grenoble), E. L. L. U. G. : Grenoble, 1987, 366 pages.

Ce livre est le fruit d'une initiative sympathique à laquelle des universitaires de Grenoble et des enseignants de plusieurs établissements secondaires de cette académie se sont associés. Il regroupe un certain nombre de textes grecs et latins à la lumière desquels il est possible d'analyser les représentations que l'Antiquité classique se forma des fondations de cité. Chaque texte retenu (et le choix n'appelle pratiquement aucune critique de fond) est accompagné de la traduction qui en est donnée dans l'édition utilisée et d'un commentaire d'importance variable qui complète utilement les suggestions de certaines notes dépassées. On souhaite que ce livre qui est en fait un dossier de travail touche un public de lycéens et d'étudiants aussi vaste que possible.

Jean-Claude RICHARD.

Pierre SALAMA, *Bornes milliaires d'Afrique Proconsulaire. Un panorama historique du Bas-Empire romain* (collection de l'École Française de Rome, 101) : École Française de Rome, 1987, XIII-286 pages, 2 cartes, 15 figures.

M. Pierre SALAMA est un des meilleures spécialistes des bornes milliaires et des routes romaines. Pour l'Afrique antique, il est le maître incontesté en ces matières. C'est pourquoi un ouvrage sorti de sa plume ne peut être qu'un événement. Ce livre, depuis longtemps attendu, a un double objet : présenter seize bornes inédites (ou, dans quelques cas, révisées) d'Afrique Proconsulaire et datant du Bas-Empire, et, à partir de ce « prétexte », apporter une contribution à l'examen de maints problèmes concernant les milliaires en Afrique et dans l'ensemble du monde romain.

La première partie se recommande par la précision et la rigueur du commentaire. Particulièrement intéressante est sa nouvelle lecture de l'inscription 1 de la

borne n° 2, datable entre le 28 octobre 312 et le 30 avril 313, qui permet d'améliorer le déchiffrement de sept milliaires déjà connus mais parfois mal interprétés. La seconde partie, de caractère plus synthétique, traite de questions épigraphiques routières et de circulation. Faisant appel aux statistiques, l'auteur montre que, de l'avènement de Dioclétien à la mort de Julien, la production de milliaires est soutenue en Afrique, même si elle connaît un certain fléchissement après Maxence, alors qu'elle régresse brutalement sous les dynasties valentinienne et théodosienne (364-402). Le bornage change de signification entre le Haut et le Bas-Empire : dans cette seconde période, il est un hommage aux empereurs régnants et ne prouve nullement que des opérations de restaurations routières aient été effectivement entreprises. L'emploi du « datif de dévotion » et de l'ablatif (dont la valeur théoriquement chronologique le cède à une simple signification de révérence envers les princes) l'emporte très largement sur le nominatif (en voie de disparition) qui seul témoigne d'une initiative impériale pour remettre des routes en état. La pratique du remploi des bornes existe : certains milliaires du Bas-Empire apparaissent comme de véritables « tableaux synoptiques » d'histoire romaine. Cependant, le phénomène est minoritaire et concerne moins de 10 % de l'ensemble des bornes, ce qui montre que les cités étaient aptes à financer la taille de nouvelles pierres. Notons encore d'intéressantes considérations sur la numérotation des milliaires (cette opération, souvent négligée à la fin du Haut-Empire, est remise ensuite en honneur, surtout à l'époque de Constantin) et sur l'appauvrissement des titulatures impériales, qui rendent plus difficile la datation précise de ces documents. Enfin l'auteur démontre l'importance du réseau routier dans le domaine militaire, administratif et fiscal : derrière la sécheresse conventionnelle des formules dont les milliaires sont le support, se dissimule un vaste tourbillon de faits socio-économiques dont l'érudition de l'auteur donne un tableau rapide mais précis.

On ne saurait trop louer le long appareil de notes explicatives que P. SALAMA a choisi de réunir sous le titre général d' « apparat critique » afin de ne pas alourdir le texte des deux premières parties de son ouvrage. Ce sont souvent de véritables *excursus* d'un vif intérêt qui font le point sur les questions les plus diverses et comportent une riche bibliographie. Vient ensuite l'inventaire général des bornes milliaires du Bas-Empire en Afrique Proconsulaire, suivi de tableaux statistiques. Pour le réseau routier de l'Afrique Proconsulaire et de la Byzacène, l'auteur a entièrement renouvelé la carte si précieuse, mais déjà ancienne, qu'il avait établie en 1951 à l'échelle de l'Afrique romaine tout entière. Des index très complets terminent ce livre qui apparaît à tous égards comme un excellent instrument de travail où, pour l'agrément du lecteur, l'austérité du propos est effacée par la vivacité de l'écriture.

Jacques GASCOU.

S. TEILLET, *Des Goths à la nation gothique. Les origines de l'idée de nation en Occident du V^e^ au VII^e^ siècle* (collection d'études anciennes) : Paris, « Les Belles Lettres », 1984, 687 pages et deux cartes hors texte.

Ce gros livre sur les Gots est à la mesure du rôle exceptionnel que ce peuple a joué dans la transformation du monde romain. S. TEILLET ne s'est pas proposé de retracer l'histoire de la grande migration qui conduisit les deux rameaux de ce peuple à fonder l'un le royaume ostrogotique d'Italie, l'autre le royaume visigotique de Tolède, mais de suivre à travers les témoignages littéraires, la construction d'une idéologie gotique qui trouve son achèvement dans l'Espagne du VII^e^ siècle. Il s'agit d'une histoire tout à la fois politique, psychologique et littéraire des Gots,

mais, en même temps, une histoire des rapports entre Rome et les Gots. Cette visée ambitieuse donne à cet ouvrage d'une richesse foisonnante une allure un peu déconcertante au début. Le premier chapitre qui parle des Gots, de Théodose, de l'Espagne, de l'idéologie impériale et patriotique de la Rome du Ve siècle surprend un peu le lecteur qui se demande où on veut le mener. Mais il comprend bien vite que S. TEILLET a conçu son livre à la manière d'une fugue à trois voix qui sont les composantes de l'idée de nation telle qu'elle est formulée en Espagne au VIIe siècle : *gens, rex, patria.* Nous sommes donc conviés à suivre trois enquêtes simultanées : la formation du sentiment de communauté de la *gens*; l'idéologie royale qui prend sa source dans l'idéologie impériale de la fin du IVe siècle; la création d'une *patria Gothorum* en Espagne, qui met en cause le débat entre l'Empire et le développement du sentiment provincial hispanique. Cela explique certains méandres, comme le chapitre VI sur Corippe. Heureusement, la strette de la fugue revient à plusieurs reprises : p. 365, 441, 446. On ne peut qu'admirer la maîtrise avec laquelle S. TEILLET domine toutes les voix de cette polyphonie.

Ce travail repose sur une connaissance des textes et de la bibliographie qui force l'admiration. Naturellement, dans le détail, on pourrait exprimer parfois un désaccord. Par exemple, à propos du passage célèbre d'Orose sur Athaulf, contrairement à ce que dit la note 99, p. 127, ce n'est pas Orose, mais Athaulf lui-même qui parle de la « barbarie » des Gots (cf. aussi p. 215). Pour rester dans les généralités, je serais tenté d'exprimer des réserves sur trois points. D'abord, il me semble que S. TEILLET accorde trop d'importance à Wamba dont le règne, malgré l'apparition du sacre, n'est peut-être pas le sommet de l'histoire visigotique. On a parfois l'impression qu'un providentialisme oriente toute l'histoire gotique vers cet accomplissement. En second lieu, les Francs sont un peu méprisés. Je veux bien qu'ils aient été en retard par rapport aux Visigots pour définir l'idée de nation. Mais auquel des deux peuples l'histoire a-t-elle finalement donné raison? C'est une question qu'on ne saurait résoudre en invoquant le hasard des vicissitudes humaines. Enfin, je serais enclin à être plus réservé dans l'emploi du mot de nation gotique. Le titre même du livre recèle une ambiguïté. Ne serait-il pas plus conforme à la réalité de dire : « de la nation gotique à la nation hispano-gotique »? En effet le royaume de Tolède ne marque pas l'apogée de la *gens gothica*, sinon par un abus de termes dû à une survivance, mais bien plutôt la création d'une nouvelle entité hispano-romano-gotique. Je note d'ailleurs que S. TEILLET parle le plus souvent du monde hispano-gotique. Mais elle minimise la rupture qui s'est produite dans l'histoire visigotique entre Vouillé et l'avènement de Liuvigild — soixante ans environ. Pour combler cette parenthèse, on nous emmène visiter l'Italie. Mais l'histoire des Ostrogots est bien différente de celle des Visigots : Théodoric n'a jamais été un *rex gentis*. Disons d'un mot qu'il y a dans ce livre un philo-goticisme, ou un pan-goticisme qui peut éveiller le scepticisme.

Ces quelques remarques ne doivent pas dissimuler l'admiration que ce travail m'inspire. Cette thèse soutient des thèses et il serait absurde de le lui reprocher. D'ailleurs S. TEILLET est une parfaite avocate des causes qu'elle défend : ce qu'elle dit de l'admiration de Grégoire de Tours pour l'Espagne va à l'encontre de tout ce que je croyais savoir sur le sujet et pourtant je n'ai pas encore trouvé la parade à ses arguments. C'est un exemple entre mille des éclairages nouveaux qu'apporte ce livre qui est une somme sur toute la période considérée. D'ailleurs, les longs délais que j'ai pris pour en rendre compte m'ont déjà permis d'observer qu'il faisait autorité auprès des chercheurs. C'est la meilleure preuve que mon admiration ne doit rien à l'amitié.

Marc REYDELLET.

Antonio MARCHETTA, *Orosio e Ataulfo nell'ideologia dei rapporti romano-barbarici* (Istituto storico italiano per il medio evo, Studi storici, fasc. 174-177) : Roma, nella sede dell'Istituto, Palazzo Borromini, 1987, 420 pages.

C'est avec curiosité que l'on ouvre ce gros livre, paru dans une collection consacrée à la civilisation du Moyen Âge, qui se propose, à la lumière d'une mince anecdote, de réexaminer les conceptions politiques du roi Athaulf et la théologie de l'histoire d'Orose. Le point de départ de l'auteur est le passage des *Histoires* (VII, 43, 4-6), dans lequel Orose cite des propos d'Athaulf, entendus à Bethléem de la bouche d'un témoin direct, une personnalité de Narbonnaise, qui les rapportait à Jérôme. Après avoir indiqué au début de l'introduction une orientation bibliographique, qui gagnerait à être plus critique (G. FAINCK et P. LACROIX), et quelques éléments de biographie, communément admis, l'auteur donne une traduction (p. 4) des §§ 5-6 dont on pourrait discuter l'exactitude et la fidélité au texte. La première moitié de l'ouvrage (chap. I et II) se propose de démontrer que le discours prêté à Athaulf par Orose est authentique, mais que l'historien en a faussé la signification; la partie la plus convaincante est celle où l'auteur relève avec soin tous les éléments qui plaident à l'encontre de sa thèse (p. 7-54) et qu'il serait trop long d'énumérer ici; pour le reste, les preuves invoquées sont trop fragiles pour emporter l'adhésion et, après lecture, chacun en restera à son opinion personnelle : par exemple (p. 56), l'auteur estime que les deux subordonnées à l'indicatif (la relative introduite par *sine quibus* et la temporelle introduite par *postquam*), insérées dans le discours d'Athaulf rapporté au style indirect, sont des incises explicatives d'Orose, ce qui prouve la fidélité de sa relation. Selon A. MARCHETTA, les paroles d'Athaulf ont été littéralement rapportées et résument deux étapes de la politique du roi got : après avoir renoncé à un premier projet, qui consistait à faire de la *Romania* une *Gothia*, Athaulf aurait eu pour ambition d'être l'*Imperator* et le *Restitutor* de la *Respublica*, c'est-à-dire de régner sur les deux parties d'un Empire romain réunifié et agrandi, en s'appuyant sur les forces militaires des Gots, tout en conservant l'essentiel des lois et de la civilisation romaine. Pour sa part, Orose aurait faussé la signification de ce discours pour en faire la pièce maîtresse de son argumentation qui se résume ainsi : les Gots deviennent pacifiques et servent Rome, à cause de l'intervention divine et grâce à la bonne influence de Galla Placidia. Dans une deuxième partie, l'auteur élargit son point de vue en examinant dans le cadre de son hypothèse les péripéties du règne d'Athaulf (chap. III), puis la « Théologie de l'Histoire » d'Orose (chap. IV). Sur ce dernier point, traité de façon assez superficielle, sa conclusion (p. 335-358) est qu'Orose prévoit l'élimination définitive des barbares, anéantis dans leurs luttes intestines (topos de la *discordia barbarorum*) ou réduits à l'obéissance et christianisés, et estime que, « avec la jonction parfaite et définitive entre *Romanitas* et *Christianitas*, la *ciuitas terrena* et la *ciuitas Dei* deviendront véritablement, comme au paradis terrestre avant le péché originel, un ensemble aux éléments indiscernables et indissociables ». Cette lecture d'Orose conduit A. MARCHETTA à une brève conclusion générale (chap. V) où, après la critique de quelques travaux récents (GOETZ, SCHÖNDORF...), il résume son interprétation du discours d'Athaulf, ce qui lui permet de placer le roi got parmi les fondateurs du Moyen Âge.

Tout cela aurait sans doute pu être exprimé avec davantage de concision; bien que l'ensemble se lise agréablement et souvent avec intérêt, la démarche choisie occasionne de nombreuses redites et les quelques idées originales ne sont pas bien mises en relief (ainsi p. 342, le parallèle entre la vie au paradis terrestre, *Hist.*, VII, 1, 3, caractérisée par quatre thèmes : *religio, pax, sine labore, oboedentia*, et l'interprétation orosienne du discours d'Athaulf). La traduction italienne des pas-

sages cités des *Histoires* est en général celle de G. CHIARINI dans l'éd. Lippold, erreurs comprises, ainsi, p. 348, l'omission en VII, 35, 4 de *sine dolo et sine controuersia*, qui modifie le sens de la phrase.

Une étude moins superficielle (p. 311-316) du parallélisme chronologique établi par Orose entre les destins de Babylone et de Rome aurait sans doute amené A. MARCHETTA à nuancer ses positions et, à modifier quelque peu son exégèse du discours d'Athaulf. En fait, c'est en fonction d'une eschatologie millénariste qu'Orose a situé les invasions barbares : à la déchéance de Babylone, en 1164 de son ère, correspond le sac de Rome par Alaric, en 1164 *ab Vrbe condita*; cependant les années 1164-1400 de Rome, dernière période de son histoire, ne seront pas marquées par une déchéance progressive conduisant à la ruine, comme ce fut le cas pour le *regnum* babylonien, mais par sa transformation en une *Romania* chrétienne, où vivront en paix les nouvelles nations barbares, liées à l'empereur par un serment de fidélité loyalement respecté.

M.-P. ARNAUD-LINDET.

Accademia Polacca delle scienze, Biblioteca e centro di studi a Roma — Conferenze 95 : *La Regina Bona Sforza tra Puglia e Polonia*, Atti del Convegno promosso dall'associazione culturale « Regina Bona Sforza » sotto il patrocinio della regione Puglia della provincia, del comune e dell'Università di Bari : Bari, Castello Svevo, 27 aprile 1980; Wroclaw-Warszawa-Krakow-Gdansk-Lodz, Zaklad Narodowy Imienia Ossolinskinch W dawnictwo Polskiej Akademii Nauk, 1987, 162 pages avec 16 illustrations.

Fille de Gian Galeazzo Sforza, Bona dut suivre sa mère à Bari à la mort de son père; en 1517 âgée de vingt-quatre ans elle épouse Sigismond Ier Jagellon qui mourra en 1548; elle résidera encore en Pologne jusqu'en 1556, date à laquelle elle regagna Bari dont elle était restée duchesse, tout en étant reine, et qu'elle gouvernait par des envoyés. Sa personnalité, son rôle de souveraine demeurent controversés. Elle mourut en 1558. Dans les huit études ici réunies il y a peu à glaner pour des latinistes : un jugement favorable extrait des *Commentarii* du juriste Vincenzo Massilia (1499-1580), p. 100; un bref extrait du *Testament* de Bona en faveur des pauvres de Bari, p. 105; son épitaphe, p. 126; surtout le Journal de voyage de Naples à Bari en 1541 de l'ambassadeur polonais Jan Ocieski, dont voici un fragment : *Vigesima quarta, die S. Mathiae apostoli, ad Canozam oppidum in monte situm et ut ex ruinis arcubusque triumphalibus, qui adhuc late longeque circumcirca exstant, tum ex victoria, quam Hannibal de Romanis apud Cannas sumserat, antea nobilissimum, veni, miliaria 30.* Notre ambassadeur comme ses contemporains confond Canosa des Pouilles et Cannes : illusions de l'émotion historique!

Jacques CHOMARAT.

Histoire des religions.

CREDO, *Cultures et religions antiques* : Lille, 1987, 7 vol., respectivement 34 p. + annexes, 40, 194, XIII-261, VII-333, 762 p. en deux vol.

CREDO est le sigle du Centre de Recherches sur la documentation et l'information de l'Université de Lille III, qui nous offre ici le mode d'emploi de sa base de données sur les religions antiques; énorme travail collectif présenté pour l'essentiel comme il sort de l'ordinateur et n'est donc pas « lisible » en tant que tel, mais fournit d'utiles suggestions pour qui voudrait entreprendre la création d'un fichier bibliographique. Le meilleur moyen de juger de la présente base de données serait